

ILLUSTRATIONS EUROPÉIENNES.

TROISIÈME REGISTRE

DE

# LIVRE D'OR DE LA NOBLESSE

PUBLIÉ PAR

**M. LE MARQUIS DE MAGNY,**

CHAMBRELLAN INTIME (*cameriero segreto*) DU VEC PAPE GRÉGOIRE XVI ET DE S. S. LE PAPE RÉGNANT PIE IX,  
COMMANDEUR ET CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES, MEMBRE DES ACADÉMIES ROYALES DES SCIENCES ET LETTRES DE FLORENCE, D'ANVERS, ETC.; JUGE D'ARMES GÉNÉRALISTE  
DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM (MALTE) POUR LE ROYAUME DE FRANCE; SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DU *Collège héraldique*.

BIBLIOTHEQUE S. J.  
Les Fontaines  
60 - CHANTILLY



AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU COLLÈGE HÉRALDIQUE,  
RUE DES MOULINS, 10, PRÈS DU PASSAGE CHOISEUL.

PARIS. — 1846.

# DE LA BOESSIÈRE,

BRETAGNE.

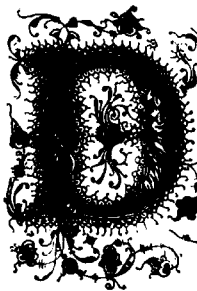
SEIGNEURS ET MARQUIS DE LA BOESSIÈRE, COMTES DE CHAMBORS,

SEIGNEURS DES TERRES, FIEFS ET SEIGNEURIES CI-APRÈS,

SITUÉS DANS LA BRETAGNE, LE VEXIN-FRANÇAIS, LA SAINTONGE, ETC.

CERCELLES.	KERMORVAN.	PICOULADE.
COETMEUR.	KERNEGANT.	POUBINIE.
FAUVICOURT.	KERRET.	PROPRIANDO.
GISORS.	KERYTON.	QUELLENEC.
GOUVIX.	KERYVON.	LE RELAIX.
LA GRANGE.	LANVIC.	ROSVEGUEN.
LA GRANGE-MENOU.	LESTARDIE.	SAINT-LOUHA.
LA HAUMIÈRE.	LEZONNET.	SAINT-SILVAIN.
KERANNO.	LOPRIAC.	SAINTE - MARIE - DES -
KERASLOUANT.	MALLEVILLE.	CHAMPS.
KERAUDRAN.	LE MARQUEZ.	SORLUT.
KERGESEGUEL.	LE MONT DE L'AIGLE.	DE LA TOUCHE - PÉ -
KERGOSOU.	LA MOTTE.	CHART.
KERGOURNESEC.	OUTRELASSE.	DE TRÉHOLEN.
KERGUÉLEN.	PARIGNÉ.	TROHADIOU.
KERGUISIEN.	DE PENGUER.	TROILEUR.
KERIOU.	PENKER.	

ARMES : <sup>1</sup> De sable, au sautoir d'or. — COURONNE : De Marquis. — SUPPORTS : Deux Sauvages.



ès les premiers temps du moyen-âge, la seigneurie DE LA BOESSIÈRE, située paroisse de Callac, au diocèse de Quimper ou de Cornouailles, en Basse-Bretagne, était possédée par une maison d'origine chevaleresque, à laquelle elle a donné son nom.

Ce nom de la Boëssière, écrit aussi la Boissière, la Bouexière, en bas-breton *Beuzit* ou *Beuxit*, en latin *Buxeria*, *Beuxeria*, *Boisseria*, *Bosseria*, est, sous ces diverses formes indifféremment adoptées dans les actes, un de ceux qui sont le plus anciennement et le plus glorieusement cités dans l'histoire de Bretagne.

<sup>1</sup> Une des branches de cette maison avait conservé pour cimier deux limiers adossés semés d'hermines, par allusion à la charge de forestier, maître des forêts, ou grand-veneur des ducs de Bretagne, dont plusieurs membres de la maison de La Boëssière ont été revêtus dès l'année 1155, et pour devise : *A perpétuité*. (Mémoire manuscrit provenant du cabinet de La Croix. Archives de la famille).

La noble maison qui l'a perpétué jusqu'à nos jours figure, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, dans les documents du temps et dans les récits des chroniqueurs, avec toutes les qualifications qui indiquent une haute extraction et une position considérable.

De cette maison s'est détachée, vers le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, une branche collatérale, connue pendant quelque temps sous le surnom de la Motte, qu'elle avait emprunté d'une terre, puis sous son nom primitif DE LA BOESSIÈRE. Cette branche, qui a possédé la seigneurie de Parigné, dans la baronnie de Fougères, s'est éteinte au XV<sup>e</sup> siècle. La souche principale a ensuite formé deux lignes. L'aînée s'est elle-même subdivisée en deux branches, dont l'une a pris fin au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et a porté la seigneurie de la Boëssière dans la maison de Lezandevéz; l'autre, celle des seigneurs de Kerret, ne s'est éteinte qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La seconde ligne, seule subsistante aujourd'hui, s'est partagée aussi en deux branches principales, les seigneurs de Kergournesec, *postèd* comtes de Chambors, établis dans le Vexin-Français à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et les seigneurs de Keraslouant et de Lanvic; elle s'est continuée jusqu'à nos jours dans l'une et l'autre branche, après avoir formé dans celle-ci les rameaux éteints de Rosvéguen, de Kerguelen, *aliàs* Kerguisien, du Relaix et de Marquez ou du Marquez. Mais la branche des comtes de Chambors, devenue l'aînée, n'étant représentée actuellement que par madame la comtesse Héraclé de Polignac, fille unique du comte de Chambors, mort lieutenant-général; il ne reste plus de cette ancienne maison que la branche de Lanvic, dont le chef est M. Marc-Antoine-Marie-Hyacinthe DE LA BOESSIÈRE DE LANVIC, marquis de la Boëssière.

On verra plus loin que ces diverses branches se sont constamment alliées aux familles les plus anciennes et les plus illustres de la Bretagne et des autres provinces de France. Outre celles de ces alliances que nous rapportons dans le tableau suivant, la maison DE LA BOESSIÈRE peut en citer d'autres non moins distinguées :

L'ARBALESTRIER.	DE CRESOLLES.	DE KEROUARTZ.
AUDREN DE KERDREL.	DE CULANT.	DE KEROUSERÉ.
DE BAHUNO.	DRONIOU.	DE KERSAUDY.
BAZIN DE BESONS.	DE LA FONTAINE-SOLARE.	DE LANLOUP.
DE BEAUCOURS.	FORGET.	DE LEHON.
DU BOIS-BERTHELOT.	FROMONT D'ANDILLY.	LOAS.
DU BOIS DE LA FERONNIÈRE.	DE GOESBRIANT.	LE LOUP DE LA BILIAIS.
DE BOISBOISSEL.	LE GONIDEC.	DE MALLIER DE CHASSONVILLE.
DE BOISÉON.	DE GOYON.	LE MENOT.
DE BOISGARNIER.	DE GUERSANS.	LE NOIR DE TOURNEMINE.
BOREL DE MANERBE.	GUILLEHOUC.	DU PARC.
DE CARNÉ.	HENRY DU QUENGO.	PARFAIT.
CILLART DE VILLENEUVE.	HINSELIN.	DE PARTHENAY.
DE CLEUX.	DE Kerdaniel.	LE PETIT D'AVENNES.
COETANLAN.	DE Kerdren.	PIC DE LA MIRANDOLE.
DU COSKAER.	DE Kergariou.	DE PLOREC.
COURSON DE LISCINEUX.	DE Kerliviou.	DE POLIGNAC.

<sup>1</sup> Chevillard, Mémoire manuscrit. (Aux archives de la famille.)

POTTIER DE COURCY.	SARFIELD.	LE TENNEUR.
QUEMPEL DE LANASCOL.	SEVIN.	DE THIENNES.
DE RAISON.	LE SUEUR.	TROLONG DU RUMAIN.
DE SAINT-REMY.	DE TALHOUEY.	LE VICOMTE.
SAISY DE KEREMPUL.	DE TAVIGNON DE KERTANGUY.	DU VIEUXCHATTEL.

Si l'on résume les illustrations que la maison DE LA BOESSIÈRE a produites dans ses différentes lignes, on trouve qu'elle a donné à l'Etat : des forestiers ou grands-veneurs des ducs de Bretagne, des châtelains et gouverneurs des châteaux du Roi, des capitaines d'hommes d'armes, des maréchaux et sergents de bataille, plusieurs maréchaux de camp, des maîtres d'hôtel et écuyers du Roi ; un grand nombre d'officiers supérieurs, de capitaines et de lieutenants dans les armées du Roi, des officiers de marine, des lieutenants des maréchaux de France, des officiers dans les Cent-Suisses de la garde du Roi, des commandeurs et chevaliers de Saint-Louis, des chevaliers de Malte, des gentilshommes des princes de la famille royale, une gouvernante des dauphins fils du Roi Charles VIII, des sénéchaux du duché de Ponthièvre, un grand nombre de conseillers et présidents au Parlement de Bretagne, qui, comme l'on sait, était composé de noblesse de robe et d'épée, des députés aux Etats-Généraux et de la noblesse, etc., etc.

Lors de la première réformation de la noblesse de Bretagne, connue sous le nom de réformation de 1426, <sup>1</sup> quoiqu'elle ait commencé en 1423 et se soit prolongée jusqu'en 1543, plusieurs membres de la maison DE LA BOESSIÈRE, résidant en diverses paroisses de l'évêché de Cornouailles ou de Quimper, furent reconnus *nobles d'ancienne extraction*, origine attestée d'ailleurs par l'usage constant dans les plus anciens actes de cette famille, d'effectuer les partages en assignant des biens aux *juveigneurs* <sup>2</sup> ou cadets, ce qui constituait le « gouvernement noble et avantageux » établi *exclusivement pour les races de barons et de chevaliers*, par la célèbre assise du comte Geoffroi, datée de 1185. Cette extraction chevaleresque a été de nouveau reconnue à l'époque de la seconde réformation, savoir, pour la branche de CHAMBORS, par arrêt du conseil d'Etat du 27 mai 1669<sup>3</sup>; pour la branche de LANVIC et ses divers rameaux par trois jugements de maintenue émanés des commissaires du Roi en Bretagne, sous les dates des 12 juin, 5 septembre et 17 octobre 1669; et pour celle de KERRET, suivant décision des mêmes commissaires, rendue le 4 février 1671. Depuis, la maison DE LA BOESSIÈRE a établi de nouveau, surabondamment, ses preuves de noblesse en diverses circonstances, notamment au mois de mai 1789, pour l'admission aux honneurs de la cour de M. le marquis DE LA BOESSIÈRE DE LANVIC, chef actuel de cette maison, suivant un mémoire dressé au cabinet des ordres du Roi, et dont la minute est conservée à la Bibliothèque royale.

Avant d'exposer avec détail l'histoire de la maison DE LA BOESSIÈRE, particulièrement de la ligne des seigneurs de QUELLENEC, KERGOURNESEC et KERASLOUANT, tige commune des branches de CHAMBORS et de LANVIC, nous citerons, pour terminer ces préliminaires, un acte au-

<sup>1</sup> Les premiers anoblissements connus n'étaient pas encore assez anciens lors de la première recherche qui eut lieu en Bretagne, pour que les familles qui en avaient été l'objet pussent y être admises. Il n'y a donc que les familles nobles de race et d'ancienne extraction qui y comparurent et obtinrent des arrêts confirmatifs de leur ancienne noblesse.

<sup>2</sup> Titre féodal peu connu. Il appartenait au cadet qui était apanagé.

Le duc d'Orléans était *juveigneur* de la maison de France. Ce mot est peut-être une corruption du mot *junior*, dont les Césars du Bas-Empire appelaient ceux qu'ils associaient à l'Empire. Peu de maisons prenaient ce titre, et l'on trouve peu de parchemins dans lesquels il soit consigné (*Dictionnaire de l'ancien régime*, p. 311).

<sup>3</sup> Copie collationnée authentique, provenant des *Archives de l'ordre de Malte*.



thentique, qui résume brièvement les services qui lui assurent un rang distingué dans la noblesse de France : nous voulons parler du brevet du 20 août 1755, par lequel le Roi Louis XV accorde le titre de *Comte* à Joseph-Jean-Baptiste DE LA BOESSIÈRE DE CHAMBORS :<sup>1</sup>

« Le Roy, » y est-il dit, « mettant en considération les services que ceux du nom de » LA BOESSIÈRE, dont les armes sont *de sable, au sautoir d'or*, lui ont rendus et aux Roys ses » prédécesseurs, dans leurs armées et près de leurs personnes, dans les charges les plus hono- » rables de leurs maisons, et particulièrement le sieur Joseph-Jean-Baptiste DE LA BOESSIÈRE » DE CHAMBORS, lequel a pareillement servi Sa Majesté dans ses armées. Ces motifs auraient » suffi pour la déterminer à faire connaître, d'une manière éclatante et dont leur postérité » puisse se ressentir, l'estime et la bienveillance dont elle les honore. L'ancienneté de leur » naissance les rend d'ailleurs susceptibles de distinction. (Suit l'historique de la branche de » CHAMBORS, tel qu'on le trouvera plus loin). Des services aussi suivis, joints à une nais- » sance et à des alliances soutenues jusqu'à présent, engageant Sa Majesté à assurer à cette » maison un titre *dont elle jouit depuis plusieurs générations*. A cet effet, Sa Majesté » a déclaré et déclare, veut et entend que ledit sieur Joseph-Jean-Baptiste DE LA BOESSIÈRE » DE CHAMBORS puisse à l'avenir prendre les titres et qualité de *Comte* dans tous les actes qu'il » passera, tant en jugement que dehors, et en toutes assemblées générales ou particulières » où il pourra se trouver, pour par lui et ses enfants et descendants mâles, nés et à naître en » légitime mariage, jouir des titres et dignités de *Comte*, des honneurs, prérogatives et distinc- » tions qui y sont attribués, etc.

» Signé : LOUIS.

» Et plus bas : PHELIPPEAUX. »

Le premier de nos seigneurs de la Boëssière<sup>2</sup> dont le nom se rencontre dans les documents de l'histoire de Bretagne est Raoul DE LA BOESSIÈRE, *Radulphus de Buxeria*, forestier du duc de Bretagne, qui, suivant une charte du duc Eudon de l'an 1155, concéda à l'abbaye de Saigné certains droits sur la forêt de Rennes (*Preuves de l'Histoire de Bretagne* de D. Morice, t. I<sup>er</sup>, col. 623).

Cette dignité de forestier,<sup>3</sup> à laquelle se joignait ordinairement celle de grand-veneur, était alors éminente. Elle a été possédée par plusieurs membres de la maison de la Boëssière, et, d'après un ancien mémoire manuscrit, c'est afin d'en conserver le souvenir que cette maison avait adopté pour CIMIER : *Deux limiers adossés semés d'hermines*.<sup>4</sup>

Geoffroi DE LA BOESSIÈRE, *Gaufridus de Bosseria*, figure parmi les chevaliers et écuyers témoins d'une donation faite au prieur de Lehon par Alain de Dinan, vers l'an 1160 (*ibid.* col. 604).

<sup>1</sup> Copie en écriture du temps, provenant du cabinet de la Chesnaye des Bois (*Aux archives de la famille*).

<sup>2</sup> D'autres familles du nom DE LA BOESSIÈRE ont existé dans diverses parties de la Bretagne, mais elles n'ont été connues que postérieurement à celle de CALLAC qui nous occupe.

Elles ont peut-être plus de connexion entre elles qu'elles ne l'ont cru elles-mêmes, parce qu'elles ont adopté, chacune, des armoiries différentes, et nous aurions probablement réussi à le démontrer, si nous n'avions pas craint de trop nous détourner du but que nous nous sommes proposé en traçant l'histoire de l'antique maison DE LA BOESSIÈRE DE CORNOUAILLES OU DE CALLAC, dont l'existence est constatée, avec des positions élevées, dès le XII<sup>e</sup> siècle.

Resserrés dans un cadre déjà trop étroit, nous avons dû nous empresser d'arriver aux développements de la filiation, et les faire précéder de quelques citations sur plusieurs personnages mentionnés par Dom Morice et Dom Lobineau, antérieurement à l'époque où commence la filiation suivie et non interrompue, et que nous avons reconnus appartenir aux DE LA BOESSIÈRE DE CALLAC, sans pouvoir toutefois, à défaut d'actes suffisants, assigner à chacun d'eux le degré de la filiation auquel il se rattache positivement.

<sup>3</sup> On sait que les Comtes de Flandres ont pris longtemps le titre de *Forestier*.

<sup>4</sup> Mémoire généalogique provenant des *Archives de l'ordre de Malte*, et revêtu du sceau (*Aux archives de la famille*).

Lorsque Henri II, Roi d'Angleterre, assiégea la forteresse de Dol en 1173, il fit prisonniers quarante chevaliers des premières maisons de Bretagne, au nombre desquels l'historien Roger de Hoveden nomme Geoffroi DE LA BOESSIÈRE et Barthélemy DE LA BOESSIÈRE (*Histoire de Bretagne* de D. Morice, t. I, col. 992).

Vers 1193, un Geoffroi DE LA BOESSIÈRE, *Gaufridus de Boisseria*, qui est peut-être le même que le précédent, signa avec plusieurs autres chevaliers une donation faite à l'abbaye de Buzay par Constance, duchesse de Bretagne (*Preuves de l'Histoire de Bretagne*, t. I, col. 710). En 1193, Geoffroi DE LA BOESSIÈRE, *de Buxeria*, est encore présent avec Guillaume de Lohéac, Robert de Vitré et d'autres seigneurs des plus illustres maisons de la noblesse bretonne, à des lettres de confirmation de privilèges accordées par la même princesse à l'abbaye de Saint-Mélaine de Rennes (*Ibid.* col. 724).

L'an 1197, Robert DE LA BOESSIÈRE assiste à la ratification faite par Juhel de Mayenne, seigneur de Dinan, du testament de Jean et de Raoul Gruel (*Ibid.* col. 729).

Au commencement du siècle suivant, en l'année 1210, quatre membres de la maison DE LA BOESSIÈRE sont cités parmi les témoins d'une Charte par laquelle Pierre, évêque de Rennes, confirme la fondation de l'église collégiale de Vitré. C'est d'abord Jean DE LA BOESSIÈRE, chanoine de la cathédrale de Rennes, et ensuite Raoul DE LA BOESSIÈRE, Robert DE LA BOESSIÈRE et Rolland DE LA BOESSIÈRE, tous trois frères et chevaliers (*Ibid.* col. 816).

Un titre authentique<sup>1</sup> de l'an 1249, daté de Saint-Jean d'Acre, atteste qu'un Jean DE LA BOESSIÈRE, chevalier, se trouva à la première de deux croisades du règne de Saint Louis. Le souvenir de ce fait glorieux pour sa famille s'est perpétué parmi ses descendants. Suivant une tradition qu'a conservée la maison de la Boëssièrre, un de ses ancêtres à son retour de la Terre-Sainte, aurait fondé dans sa seigneurie de Penker une maladrerie pour des lépreux qu'il avait ramenés d'outre mer, tradition confirmée par le nom de la *Palestine* que porte, depuis un temps fort reculé, une maison qui a remplacé cette maladrerie. On eut, certainement retrouvé le nom du fondateur de cette maladrerie si la maison DE LA BOESSIÈRE n'eût pas, comme tant d'autres, perdu ses anciens titres de famille pendant les guerres qui dévastèrent la Bretagne et portèrent prin-

<sup>1</sup> Plusieurs titres anciens, antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle, concernant des DE LA BOESSIÈRE, ont été retrouvés, mais trop tard pour que la maison DE LA BOESSIÈRE pût faire valoir ses droits à l'admission de ses armoiries au musée de Versailles; parmi ces titres, nous remarquons d'abord un acte daté de Ptolémaïs en 1169, qui constate que deux DE LA BOESSIÈRE, le père et le fils, faisaient partie de la seconde croisade; puis un titre daté de Damiette en 1219, dont nous donnons ci-dessous le texte original, accompagné de sa traduction :

« DAMIETTE, 1219, NOVEMBRE. — Universis presentes litteras inspecturis notum sit quod nos Johannes DE BUXERIA, Willelmus de Casteneta, Dalmacius de Chambrolio, milites; Willelmus de Clusello, Hugo dictus Corboins et Willelmus de Beyla, domicelli, recognoscimus habuisse et recepisse ab Anfreono Buccanigra et ejus sociis, Januensibus civibus, quisque miles quinque et triginta libras turonenses, et quisque domicellus viginti libras ejusdem monete, ratione conventionis cujusdam inter nos et illustrem virum excellentissimum dominum nostrum Alfonsum comitem Pictavie habite. De qua summa prefatos cives quietamus ut eis valeat pro ut erit racionis. Actum apud Damiatam sub sigillo mei Johannis de Buxeria predicti. — Anno Domini M CC XL nono mense novembri. »

TRADUCTION. — « A tous ceux qui ces présentes lettres verront, savoir fessons que nous, Jean DE LA BOESSIÈRE, Guillaume de Castenet, Dalmace de Chambreuil, chevaliers; Guillaume de Cluselle, Hugues dit Corboins et Guillaume de Beyle, damoiseaux, reconnossons avoir eu et reçu d'Anfréon Bouchenoire et de ses associés, citoyens de Gènes, chaque chevalier trente-cinq livres tournois, et chaque damoiseau vingt livres de la même monnaie, à raison d'une convention passée entre nous et très-illustre personne notre très-excellent seigneur Alphonse comte de Poitiers. De laquelle somme nous donnons quittance auxdits citoyens, pour leur valoir ce que de raison. Fait à Damiette, sous le sceau de moi, Jean DE LA BOESSIÈRE susdit. — L'an du Seigneur 1219, au mois de novembre. »

Je soussigné, archiviste paléographe ancien élève pensionnaire de l'école royale des Chartres, certifie la présente copie, par moi transcrite, collationnée et accompagnée d'une traduction littérale, conforme à l'original sur parchemin, daté comme dessus  
Paris, le 27 juin 1846. (Signé pour copie.) TEULET.

Vu par nous, maire du 11<sup>e</sup> arrondissement, pour la légalisation de la signature de M. Teulet, apposée ci-dessus  
Paris, le 27 juin 1846. MOREL-DARLEUX, adjoint.

cipalement leur fléau destructeur sur les châteaux et les propriétés seigneuriales. M. le marquis DE LA BOESSIÈRE était encore propriétaire, avant la Révolution, d'une partie des domaines démembrés de la seigneurie de Penker. L'ancienne maladrerie de la *Palestine* est aujourd'hui la propriété des enfants de la comtesse de Carné, sœur du marquis.

Pendant toute la durée du XIV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs DE LA BOESSIÈRE prirent une part active aux guerres et aux événements politiques qui eurent lieu en Bretagne à cette époque, principalement à la lutte si mémorable des maisons de Blois et de Montfort.

Outre Guillaume DE LA BOESSIÈRE, chevalier, maître d'hôtel du comte de Blois, tige des principales branches de sa famille, et dont nous nous occuperons en établissant leur filiation, un grand nombre de membres de cette maison occupèrent des positions élevées et se distinguèrent à cette époque par leurs services militaires.

En 1330, Pierre DE LA BOESSIÈRE était l'un des vicaires perpétuels de l'abbaye de Saint-Mélaine (*Preuves de l'Histoire de Bretagne* de D. Morice, t. I, col. 1355). En 1356, Tancrède DE LA BOESSIÈRE et Macé DE LA BOESSIÈRE servaient sous les ordres de Foulques de Laval, capitaine-général pour le Roi dans les comtés d'Anjou et du Maine. Le premier est nommé en tête d'une compagnie de trente-sept écuyers dont la montre fut reçue à Paris le 15 novembre de la dite année, et parmi lesquels on comptait Jean de Châteaubriant et Guillaume de Trésiguidy (*Ibid.* col. 1501, 1502).

Olivier DE LA BOESSIÈRE faisait partie d'une compagnie de dix écuyers et huit archers commandée par Olivier, sire de Montauban, chevalier dont la montre fut reçue à Dinan le 16 janvier de la même année 1356 (*Ibid.* col. 1504).

Robin DE LA BOESSIÈRE, chevalier, n'était encore qu'écuyer, lorsqu'il commanda en 1357 une compagnie d'hommes d'armes, comme l'atteste la pièce suivante : « Sachent tuit que je » Robin DE LA BOESSIÈRE, écuyer, ay eu et recue de Jehan Chauvel, trésorier des guerres du Roy » nostre sire, en prest sur les gaiges de moy et des gens d'armes de ma compagnie, desservis et » à desservir en ses guerres ès parties de Bretagne souz le gouvernement de M. de Rochefort, » capitaine de certain nombre de gens d'armes et archiers, la somme de cccclxxx l. tourn..... » à Vitré, souz mon scel le IX avril MCCCLVI (1357, nouveau style). » La vie de Bertrand du Guesclin cite Robin de la Boëssièrre comme un des fidèles lieutenants du bon connétable. Il était, en 1371, chevalier-bachelier, et servait en cette qualité sous le commandement de du Guesclin, près duquel se trouvaient alors avec le même titre Olivier de Guesclin, Jean de Beaumanoir, Guillaume d'Orange, Alain de Beaumont et plusieurs autres seigneurs des premières maisons de Bretagne. Le corps d'armée dont il faisait partie fut passé en revue à Pontorson le 1<sup>er</sup> mai 1371, et à Bourges le 1<sup>er</sup> juin suivant. (*Preuves de l'Histoire de Bretagne*, T. I col. 1650, 1651). A cette dernière revue figurait aussi comme écuyer un autre Robin DE LA BOESSIÈRE que l'on croit fils du précédent.

Nous voici arrivés à l'époque où commence la filiation régulière et non interrompue des branches qui ont continué jusqu'à nos jours le nom de la Boëssièrre; mais avant d'établir leur filiation, nous devons dire quelques mots de la branche des seigneurs de la Motte et de Parigné, <sup>1</sup> dont le nom se rencontre souvent dans les récits des historiens de ce temps, et qui s'est éteinte au commencement du XV<sup>e</sup> siècle.

C'est dans les premières années du XIV<sup>e</sup> que Jean DE LA BOESSIÈRE, seigneur de Parigné,

<sup>1</sup> Du Paz, histoire généalogique des maisons illustres de Bretagne, pag. 462, 468, 481, 482, 484, 687 et 777. — Mémoire manuscrit provenant du cabinet de La Croix, ancien généalogiste de l'ordre de Malte (*Aux archives de la famille*).

auteur de cette branche, prit le nom de la terre de la Motte, dont il était devenu possesseur par alliance ou par acquisition. Cette adoption d'un nom étranger aux autres branches ne fut que momentanée et toute personnelle à ce Jean DE LA BOESSIÈRE, car ses descendants ne sont jamais désignés dans les actes que sous le nom DE LA BOESSIÈRE, *seigneurs de Parigné*, et quelquefois sous celui de Parigné seul. Néanmoins elle a suffi pour tromper quelques généalogistes, qui ont pris le nom de la Motte pour le nom de famille des seigneurs de Parigné, et celui de la Boëssière pour un nom de terre, quoique la seigneurie de la Boëssière ne leur eût jamais appartenu. Jean DE LA BOESSIÈRE, seigneur de Parigné et de la Motte, paraît dans des actes de 1340 et 1343. De son mariage avec Jeanne N. . . . il laissa un fils nommé :

Guillaume DE LA BOESSIÈRE, I<sup>er</sup> du nom de cette branche, seigneur de Parigné et de la Motte, lequel eut pour enfants :

1<sup>o</sup> Guillaume qui suit.

2<sup>o</sup> Collette DE LA BOESSIÈRE, mariée à Colin le Bouc, écuyer.

Guillaume DE LA BOESSIÈRE, II<sup>e</sup> du nom de cette branche, chevalier, seigneur de Parigné, porta les armes avec distinction pour le service du Roi contre les Anglais, sous le connétable Bertrand du Guesclin et sous Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, lieutenant-général des provinces de Languedoc et de Guyenne. Par lettres du 3 octobre 1377, ce prince, à la personne duquel il était attaché comme écuyer, le nomma capitaine de cent hommes d'armes et vingt-cinq arbalétriers, et lui donna la garde de la ville de Châtillon et du château de Gourson. Le duc d'Anjou le désigne ainsi dans ces lettres : « Nostre bien amé escuyer Guillaume de » PARRIGNÉ, autrement DE LA BOESSIÈRE. » Il fut père de :

Guillaume DE LA BOESSIÈRE, III<sup>e</sup> du nom de cette branche, chevalier, seigneur de Parigné, nommé dans des actes de 1393 et 1394, et qui eut, entre autres enfants :

Guillaume DE LA BOESSIÈRE, IV<sup>e</sup> du nom de cette branche, marié à Paris, le 2 décembre 1410, à damoiselle Nicole de SAINT-REMY, fille de Jean de Saint-Remy, seigneur du lieu, et de Robine du Gal, et sœur de messire Raoul de Saint-Remy, chevalier, chambellan du duc d'Orléans. Il n'eut de ce mariage qu'une fille nommée Perrine DE LA BOESSIÈRE, dame de Parigné, laquelle porta cette seigneurie dans la puissante maison de Parthenay, en épousant Michel de PARTHENAY, seigneur du lieu et de Boisbriant, qui fut, au témoignage des historiens, un grand homme d'Etat, et exerça les charges les plus élevées sous cinq souverains de Bretagne, depuis Jean IV jusqu'à la duchesse Anne, sous le règne de laquelle il mourut, en 1494. Il était chambellan des ducs, grand-maître des monnaies de Bretagne, connétable de Fougères et de Rennes, capitaine-gouverneur des forteresses de Fougères et de Saint-Aubin du Cornier, grand-forestier des bois et forêts de Bretagne, écuyer du Roi Charles VII, et conseiller-chambellan de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. Perrine DE LA BOESSIÈRE, sa femme, mourut à Rennes le 29 mai 1461, et fut inhumée dans l'église de Saint-Pierre, où elle avait fondé un obit. La branche DE LA BOESSIÈRE DE PARIGNÉ, qui s'éteignit en sa personne, paraît avoir modifié les armoiries primitives de la maison. Les généalogistes lui donnent pour armes : *D'argent, à la croix patée de sable*; mais il y a lieu de croire qu'ils ont confondu les armes de cette branche avec celles de la maison de PARTHENAY, qui lui a succédé, lesquelles sont en effet : *D'argent, à la croix patée de sable*.

Vers l'époque où la branche de Parigné se détacha de la ligne principale, cette ligne avait pour représentants, outre les personnages que nous avons nommés plus haut :



1° Alain DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur des château et seigneurie de la Boëssière en Callac, évêché de Cornouailles, lequel fut nommé, vers l'an 1340, par le duc Jean III, à la charge de grand-forestier de Bretagne, et périt en combattant à la bataille d'Auray, en 1364<sup>1</sup>. Il avait épousé damoiselle N. . . . de KERUSERÉ, dont il n'eut point d'enfants ;  
2° Guillaume, qui a continué la descendance, et dont l'article suit :

## PREMIER DEGRÉ.

I. Guillaume DE LA BOESSIÈRE, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de la Boëssière, avait la qualité de chevalier, comme l'atteste le titre de *Monseigneur* qui lui est donné dans les actes. Il était maître-d'hôtel du comte de Blois, qui l'invita, par lettres du mois de juin 1341, avec plusieurs autres gentilshommes, à se rendre auprès du comte Charles de Blois, son fils. A l'exemple des autres membres de sa famille et de presque toute la noblesse bretonne, il s'était attaché au parti de ce dernier prince, qui avait des droits certains au duché de Bretagne, par son mariage avec Jeanne de Penthièvre.

Guillaume DE LA BOESSIÈRE eut pour sœur Jeanne DE LA BOESSIÈRE, qui était veuve, le 20 novembre 1371, de Monseigneur Jean de BOISGARNIER.<sup>2</sup>

Il fut père de Guillaume, qui suit :

## DEUXIÈME DEGRÉ.

II. Guillaume DE LA BOESSIÈRE, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de la Boëssière, fut invité, ainsi que son père, en 1341, à se rendre en Bretagne auprès du comte Charles de Blois. Ce prince ayant été tué à la bataille d'Auray, que Jean de Montfort, soutenu par l'Angleterre, gagna sur lui en 1364, ce dernier fut enfin reconnu duc de Bretagne l'année suivante, mais les membres de la maison DE LA BOESSIÈRE, comme la plupart des seigneurs bretons du parti de Charles de Blois, s'attachèrent, par reconnaissance, au service des Rois de France qui avaient soutenu ses droits. On trouve encore Guillaume parmi les gentilshommes qui ratifièrent à Guérande, le 10 avril 1380, le traité conclu entre le duc Jean IV et le Roi Charles VI, et au nombre des écuyers de la compagnie de monseigneur Galon de Saint-Simon, chevalier, dont la montre fut reçue le 17 mai de la même année. Les preuves fournies au cabinet des ordres du Roi, en 1789, autorisent à penser qu'il fut père de :

1° Guillaume DE LA BOESSIÈRE, III<sup>e</sup> du nom, seigneur de la Boëssière, chevalier, qui fut capitaine de Blois de 1410 à 1418 pour le duc d'Orléans, et défendit ce château contre le duc de Bourgogne, comme l'attestent cinq pièces authentiques, dont la première est ainsi conçue : « Sachent tuit que nous Guillaume de la » BOESSIÈRE, chevalier, et Jean du Quartier, escuyer, confessons avoir eu et receu de Pierre Renier, trésorier général de Monseigneur le duc d'Orléans, la somme de sept vins cinq livres tournois pour les gaiges » de nous et de douze gentilshommes à nous ordonnés par mon dit seigneur pour estre et demourer en » son chastel de Blois pour la garde d'icelui... Tesmoins nos seauls ci mis le xxvi<sup>e</sup> jour de septembre, l'an » mil CCCG et dix.<sup>3</sup> » Les quatre autres documents sont des lettres du duc d'Orléans, relatives aux services que lui rendit Guillaume de la BOESSIÈRE dans ce poste important. Ce Guillaume paraît n'avoir point laissé de postérité ;

<sup>1</sup> Généalogie manuscrite dressée par Chevillard, et provenant des Archives de l'ordre de Malte

<sup>2</sup> Titre original. (Aux archives de la famille.)

<sup>3</sup> Titre original. (Aux archives de la famille.)

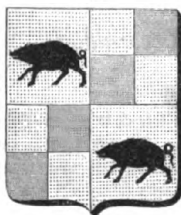
- 2° Autre Guillaume qui suit ;
- 3° Jean DE LA BOESSIÈRE, seigneur de Saint-Louha et de Kernegant, reçu chevalier en 1440 par le comte de la Marche, et cité dans les Mémoires d'Arthur, comte de Richemont, duc de Bretagne, connétable de France, comme ayant accompagné ce grand prince dans ses expéditions et ayant assisté à ses épousailles. La seigneurie de Saint-Louha a passé depuis dans la branche de la Boëssière de Keraslouant, de laquelle sont issus les seigneurs de Lanvic ;
- 4° Et suivant quelques généalogies, Isabeau DE LA BOESSIÈRE, dame de Kermorvan, laquelle épousa, vers 1420, Yves de Boisdon, seigneur de Coëtuison.

## TROISIÈME DEGRÉ.

III. Guillaume DE LA BOESSIÈRE, IV° du nom, écuyer, seigneur de la Boëssière, de Lestardie et de Quillenc, est mentionné dans une transaction du 18 janvier 1405 ; il obtint, le 29 mai 1421, une sentence de la cour de Callac qui lui adjuge une rente que lui devait Marguerite de Kerlau sur son héritage de Kerlau. Bientôt après il suivit Richard de Bretagne, comte d'Etampes, lorsque le duc Jean VI, son frère, l'envoya, avec un corps de troupes, au secours du dauphin Charles contre les Anglais et les Bourguignons, et servit comme écuyer dans la compagnie de Jean de Tournemine, seigneur de la Hunaudaie, dont la revue fut passée à Montoire, le 1<sup>er</sup> septembre de la même année 1421. Le duc François I<sup>er</sup> lui fit don d'une coupe d'argent. Par acte du mois de septembre 1435, il transigea avec Alain, son fils aîné, sur le compte qu'il lui devait de la succession de sa mère. Par acte du 23 mars 1440, il autorisa Alain, son fils aîné et son principal héritier à assurer un partage noble et héréditaire, dans sa succession future, à Guillaume son fils, puîné et *juveigneur*, et fut compris au nombre des *nobles d'ancienne extraction*, savoir : dans la réformation de la paroisse de Ploemel en 1441, et dans celle de la paroisse de Plo-



quellec, pour son manoir de la Boëssière, conjointement avec ses deux fils, en l'année 1445, et mourut avant le 4 juillet 1449. Il avait épousé :



1° Damoselle Constance DRONIOU<sup>1</sup>, d'une ancienne maison aujourd'hui éteinte, reconnue noble à la réformation de 1426 et dont les armes étaient : *De gueules, à six quintefeuilles d'or, posées 3, 2 et 1* ; 2° damoiselle Marie du COSKAER. La maison du Coskaer<sup>2</sup>, encore existante, a également passé à la réformation de 1426, et été admise à la salle des Croisades. Elle porte : *Ecartelé : aux 1 et 4, d'or, au sanglier de sable (non effaré) ; aux 2 et 3, contrécartelé d'or et d'azur.*

De ces deux mariages sont issus deux fils, savoir :

Du premier lit :

1° Alain DE LA BOESSIÈRE, seigneur de la Boëssière et Lestardie, qui passa à la réformation de la paroisse de

<sup>1</sup> Le nom de DRONIOU figure dès l'an 1214 dans l'histoire de Bretagne. Yvon Droniou, chevalier, servit sous Jean de Penboët, amiral de Bretagne, en 1420 ; Roland Droniou, aussi chevalier, est au nombre des nobles de Goello, évêché de Treguier, qui prêtèrent serment de fidélité au duc l'an 1437.

<sup>2</sup> La maison du COSKAER, ou plutôt du COSKAER, est fort ancienne en Bretagne. Huon du Coskaer, seigneur de Rosambo, prit part à l'expédition de la Terre-Sainte, sous saint Louis, en 1218, et c'est pour cette raison que ses armoiries ont été représentées dans la troisième salle carrée des croisades du Musée de Versailles.

L'héritière de cette noble famille, qui est aussi la souche de l'illustre maison de la Vieuville, a porté la seigneurie de Rosambo dans la famille Le Peletier, aujourd'hui connue sous le nom de Le Peletier, marquis de Rosambo (Voyez le *Livre d'or*, registre II).

Plousquellec pour son manoir de Lestardie en 1448, partagea noblement avec Guillaume son frère *juvègneur* ou puîné, par actes de 1440 et 1449, et mourut avant le 3 avril 1471. Il avait eu, de son mariage avec damoiselle Jeanne de BEAUCOURS<sup>1</sup>, deux fils, savoir :

- A. Hélyon DE LA BOESSIÈRE, mort sans alliance, avant son père;
- B. Guillaume DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de la Boëssière et de Lestardie, porte le titre de grand-veneur de Bretagne dans la généalogie manuscrite citée plus haut. Il fut un des capitaines qui assiégèrent Dinan en 1488, sous la conduite du vicomte de Rohan. De son mariage avec damoiselle Marguerite du VIEUXCHATEL<sup>2</sup> sont issus :
  - AA. Pierre DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de la Boëssière et de Lestardie, marié à damoiselle Françoise LE MENOT<sup>3</sup> de laquelle il eut :
    - AAA. François DE LA BOESSIÈRE, chevalier, qualifié *noble et puissant seigneur*, mort sans alliance;
    - BBB. Marguerite DE LA BOESSIÈRE, dame de la Boëssière, qui porta cette seigneurie dans la maison de LEZANDEVEZ avec les deux nobles châteaux de *la Boëssière* et de *la Basse-Boëssière*, qui en dépendaient. De cette maison de Lezandevéz, appelée aussi *Zoïmex*, était Georges de Lezandevéz, grand sénéchal de Cornouailles sous les ducs de Bretagne. La seigneurie de la Boëssière, après avoir passé en différentes mains, rentra un moment dans une des branches de la famille de la Boëssière, mais elle en sortit bientôt après définitivement. Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques vestiges.
    - BB. Jean DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Kerret, auteur de la branche de ce nom, maintenu dans sa noblesse d'extraction par jugement des commissaires royaux pour la réformation de la noblesse de Bretagne, en date du 4 février 1671. Cette branche s'est éteinte dans la ligne principale au siècle dernier en la personne de Charles-Jacques-Pierre DE LA BOESSIÈRE, mort sans alliance. Il avait pour frère Louis-Gabriel DE LA BOESSIÈRE, chanoine de la cathédrale de Troyes, et pour sœur Renée-Mauricette DE LA BOESSIÈRE, mariée à François-Hyacinthe PIC DE LA MIRANDOLE<sup>4</sup>. La branche des seigneurs de Kerret avait formé deux rameaux qui se sont aussi éteints, le premier en la personne de Corentin DE LA BOESSIÈRE, décédé sans alliance, lequel était fils de Jacques-Jean DE LA BOESSIÈRE, mort dans les mers d'Amérique, lieutenant de vaisseau, à bord du *Bourbon*, commandé par le comte de Boulainvilliers; le second en la personne de mademoiselle Mador-Renée DE LA BOESSIÈRE, dernier rejeton de la branche aînée, morte sans alliance à Jersey pendant l'émigration. Elle était fille de Jean-Joseph DE LA BOESSIÈRE-KERRET et de Marguerite de KERDANIEL<sup>5</sup>, dame de Keryas.

Les descendants d'Alain DE LA BOESSIÈRE avaient adopté pour SUPPORTS : *Deux aigles*.

<sup>1</sup> La maison de BEAUCOURS, aujourd'hui éteinte, a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction lors de la réformation de 1426. Jean de Beaucours fut un des gentilshommes qui accompagnèrent Charles de Blois en Bretagne, l'an 1356. Ce nom se trouve souvent cité de la manière la plus honorable dans les documents de cette époque. Armes : d'argent, à l'aigle de gueules, au vol éployé.

<sup>2</sup> Maison ancienne de Bretagne, maintenue en 1660 et 1670. Elle a produit un grand nombre d'hommes distingués. Un chevalier du VIEUXCHATEL a été tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, en 1448. Armes : d'azur, au château d'argent, girouetté d'or.

<sup>3</sup> LE MENOT, famille noble de Bretagne, maintenue en 1426, et dont le nom s'écrit aussi Le Meno, avait pour armes : de sable, à trois mains d'argent.

<sup>4</sup> L'ancienne et illustre maison de PIC DE LA MIRANDOLE est, comme on sait, originaire d'Italie, où elle florissait dès le XI<sup>e</sup> siècle. Elle possédait la seigneurie, depuis duché de la Mirandole, dès l'an 1110. Les ducs de la Mirandole, comtes de la Concorde, princes de Carpie étaient princes de l'Empire. La branche française, naturalisée par Charles VII, en 1462, s'est perpétuée jusqu'à nos jours (*Dictionnaire véritable des familles nobles de France*, t. 2, p. 316).

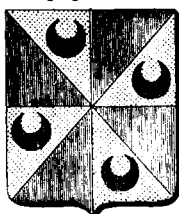
<sup>5</sup> Maison fort distinguée de Bretagne, passée à la première réformation, en 1426, et encore existante. Elle porte : d'argent, à deux vautours de sable adossés, les têtes affrontées, dévorant un cœur de gueules. Jean de KERDANIEL figure parmi les nobles de Tréguier qui prêtèrent serment de fidélité au duc de Bretagne, en 1437. M. le vicomte de Kerdaniel a obtenu les honneurs de la cour, le 22 mars 1778.

Et du second lit :

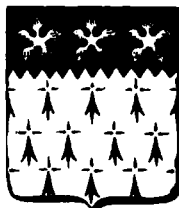
2° Guillaume, dont l'article suit.

## QUATRIÈME DEGRÉ.

IV. Guillaume DE LA BOESSIÈRE, V° du nom, seigneur de Quellenec, fut compris, pour son manoir de Quellenec, dans la réformation de la paroisse de Plousquellec en 1445, et reçut les partages nobles que son frère aîné et consanguin Alain de la Boëssièrre lui accorda par actes des 23 mars 1440 et 4 juillet 1449. Il servit avec d'autres gentilshommes bretons dans la compagnie d'hommes d'armes de M. de Rosnivinen, dont la montre fut faite à Bayeux le 7 août 1454, et il faisait encore partie de cette compagnie en 1457. On le voit figurer dans divers actes des années 1460, 1462, 1470, 1474, 1480.



Il ne vivait plus le 3 juillet 1483. Guillaume de la Boëssièrre avait épousé : 1° Damoiselle Marguerite de GUILLEHOUC, dont les armes sont : *Gironné d'or et de gueules de huit pièces, chaque giron d'or chargé d'un croissant de gueules* ; 2° damoiselle Perronnelle de KERDREN<sup>1</sup>, sœur d'Olivier de Kerdren.



Les armes de KERDREN sont : *D'hermines, au chef endenché de sable, chargé de trois quintefeilles d'argent*. Il laissa pour enfants, savoir :

Du premier lit :

1° Maurice, tige de la branche des seigneurs de KERGOURNESEC, desquels sont issus les comtes DE CHAMBORS, et dont l'article suit.

Et du second lit :

2° Bertrand, auteur de la branche des seigneurs de KERASLOUANT et de LANVIC, et des rameaux DE ROSVÉGUEN, DE KERGOSOU, DU RELAIX et DU MARQUEZ. Sa postérité sera rapportée après celle de son frère.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE KERGOURNESEC, POSTEA COMTES DE CHAMBORS. <sup>2</sup>

## CINQUIÈME DEGRÉ.

V. Maurice DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Kellenec, de Kergournesec, de la Grange et autres lieux, s'étant voué au service des Rois de France, comme son père et ses ancêtres, suivit à la cour la duchesse Anne de Bretagne, lorsqu'elle eut épousé Charles VIII. Par lettres données à Laval, en 1491, ce prince, qui l'honorait de son affection, le nomma son maître-d'hôtel ordinaire, charge fort importante et qui donnait le droit de faire partie

<sup>1</sup> KERDREN ou Kerdrein, maison éteinte, d'origine chevaleresque, maintenue en 1496.

<sup>2</sup> Toute la filiation de cette branche est tirée de divers mémoires généalogiques provenant pour la plupart des Archives de l'ordre de Malte et du cabinet du généalogiste Chevillard, ainsi que de divers manuscrits de la bibliothèque du Collège héraldique, parmi lesquels nous citerons l'*Origine des familles du Parlement*, 4 vol. in-8°, t. 1, p. 478 ; les *Généalogies des familles du Parlement*, t. 2, p. 372 ; *Familles du Parlement de Paris et de Bretagne*, p. 351.

des conseils du Roi. Ces lettres qualifient Maurice du titre de *chevalier*, et s'expriment en termes honorables sur sa naissance et sa valeur.



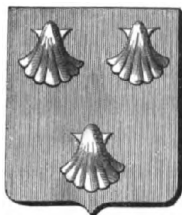
Sa femme, Jacquette de PLOREC<sup>1</sup>, dame de la Grange, d'une ancienne maison de Bretagne, fut successivement gouvernante des deux dauphins, fils de Charles VIII, morts en bas-âge, et jouit de la confiance intime de la Reine Anne.

Les armes de PLOREC sont : *D'Azur, fretté d'hermines de six pièces.*  
De ce mariage sont issus :

- 1° Gilles DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Quenellec, mort sans postérité;
- 2° Olivier DE LA BOESSIÈRE, décédé également sans alliance;
- 3° Yves, qui suit :

## SIXIÈME DEGRÉ.

VI. Yves DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Kergournesec, la Grange et autres lieux, fut écuyer de la Reine Anne de Bretagne. Il épousa à Paris, le 14 mars 1496, damoiselle



Jeanne FROMONT D'ANDILLY<sup>2</sup>, fille de messire Louis Fromont, chevalier, seigneur d'Andilly et de Margency, conseiller-maitre en la chambre des comptes, et de Jeanne de Clamecy.

Les armes de la maison FROMONT D'ANDILLY sont : *De gueules, à trois coquilles d'argent 2 et 1.*

De ce mariage sont issus :

- 1° Guillaume qui suit :
- 2° Marie DE LA BOESSIÈRE, religieuse à l'abbaye de Maubuisson.

## SEPTIÈME DEGRÉ.

VII. Guillaume DE LA BOESSIÈRE, 1<sup>er</sup> du nom de cette branche, chevalier, seigneur de Kergournesec et de la Grange, en Bretagne, et de Chambors au Vexin-Français, fut premier pannetier du dauphin François, duc de Bretagne, et écuyer-tranchant du Roi François I<sup>er</sup>, qu'il accompagna dans toutes ses expéditions, et qui lui confia le commandement d'une compagnie de cinquante hommes d'armes.

Il mourut dans sa terre de Chambors, et fut inhumé dans le sanctuaire de la paroisse, où l'on voyait son écusson aux deux clefs de la voûte du chœur, qu'il avait fait construire.

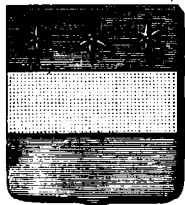
Il avait épousé, le 28 décembre 1582, damoiselle Jacqueline LE SUEUR, dame de Chambors, héritière de la maison de Trie<sup>3</sup>, fille de messire Philippe Le Sueur, seigneur de Chambors, et de Françoise d'ESPINAY-BASQUERAUT.

<sup>1</sup> Maison éteinte, maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction lors de la réformation de 1426.

<sup>2</sup> La famille de FROMONT, éteinte, avait une très-ancienne origine. Louis Fromont d'Andilly était frère de Guillaume Fromont, écuyer, seigneur et haut justicier de Boissy, d'Andilly haut et bas, et d'Eaubonne en partie, dont la fille, Jeanne Fromont, fut mariée le 12 mars 1497, à Jean le Prévost, seigneur d'Eaubonne, Rozoy et autres lieux (*Les tombeaux des personnes illustres*, par Le Laboureur).

<sup>3</sup> La terre de CHAMBORS, au Vexin-Français, après avoir appartenu à l'ancienne et noble maison de TRIE, dont la branche aînée avait pris fin à la mort de Renaud de TRIE, amiral de France, en 1395, et la branche cadette en la personne de Philippe de TRIE,





Les armes de la famille LE SUEUR sont : *D'azur, à la fasce d'or, surmontée de trois molettes d'éperon d'or.*

De cette union sont issus :

- 1° Yves DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Kergournesec et de la Grange, d'abord page de François de Lorraine, duc de Guise, puis capitaine pour le Roi du château de Visreau, près Châteaubriant, sous les règnes de Henri II, François II, et Charles IX; mort sans alliance en 1574;
- 2° Jean, dont l'article suit;
- 3° Marie DE LA BOESSIÈRE, mariée à Claude d'ORLÉANS, fils naturel de Claude d'Orléans, duc de Longueville, souverain de Neufchatel; tué à Paris, sans avoir été marié;
- 4° Françoise DE LA BOESSIÈRE, qui épousa Yves de Lehon, écuyer, seigneur de Bourgerel<sup>1</sup>, ainsi qu'il appert d'un titre du 15 novembre 1573.

#### HUITIÈME DEGRÉ.

VIII. Jean DE LA BOESSIÈRE, 1<sup>er</sup> du nom de cette branche, chevalier, seigneur de Chambors, de la Grange-Cercelles, de Gisors en partie, du Mont de l'Aigle, de la Haumière, des Essarts, de Sainte-Marie-des-Champs et autres lieux, ayant vendu à sa sœur Françoise, mariée à Yves de LEHON, tous les biens qu'il possédait en Bretagne, et sur lesquels elle avait déjà son partage assis, réunit, par acquisition, la totalité des fiefs dépendant de la seigneurie de Chambors, dont il joignit le nom au sien.

Il fut maître-d'hôtel ordinaire des Rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III, et resta fidèlement attaché à la cause de Henri IV, auquel il rendit de grands services.

En 1589, peu de jours après l'avènement de ce prince à la couronne, le maréchal de Biron s'étant porté à Gisors à la tête d'un détachement de l'armée royale, Jean DE LA BOESSIÈRE logea toute l'artillerie à Chambors, et entretint à ses frais les équipages.

Par commission datée de Paris, le 19 juin 1620, il fut nommé capitaine et gouverneur de la ville et citadelle de Montreuil-sur-Mer.<sup>2</sup>

Il se retira du service sous Louis XIII, et mourut en 1624, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, ayant vu sept Rois sur le trône, et laissant la réputation d'un homme des plus distingués.

Il fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fondée au couvent des Récollets de Gisors.<sup>3</sup>

Il avait épousé, le 4 février 1561, damoiselle Marguerite de GUERSANS<sup>4</sup>, fille de Robert de Guersans, seigneur d'Aigremont ou Egremont, et de Jacqueline de DEHORS.

chevalier, était échue, par partage, à l'une des sœurs de ce dernier, Guillemette de TRIE, qui l'avait portée dans la famille Le Sueur, par son mariage avec Guillaume LE SUEUR, chevalier, aïeul paternel de Jacqueline LE SUEUR. (P. ANSELME, *Histoire généalogique des grands-officiers de la couronne*, t. 6, p. 678, et mémoire manuscrit.)

<sup>1</sup> La famille Lehon, dont le nom se trouve écrit quelquefois Léon, se prétendait issue des anciens vicomtes de Léon en Bretagne.

<sup>2</sup> Les lettres patentes originales, signées par le Roi Louis XIII, sont aux Archives de la famille.

<sup>3</sup> Lettre adressée à M. de Fontenu, conseiller d'Etat, aux Archives de la famille.

<sup>4</sup> DE GUERSANS, ancienne famille, maintenue en Bretagne par un arrêt du 30 octobre 1668, mais originaire de Normandie. Une branche, qui était restée en Normandie, où elle fut confirmée dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, dans l'élection des Andelys, portait les mêmes armes, mais elle orthographiait différemment son nom, et l'écrivait de *Guersent* (*Catalogue généalogique des familles nobles de Rouen et de la province de Normandie*, 17 vol. in-4°; *Bibl. du Collège héraldique*).



Les armes de la famille DE GUERSANS sont : *D'argent, à trois fusées de gueules mises en bande.*

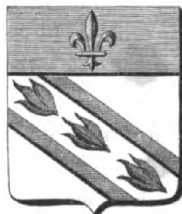
De ce mariage sont issus quatre fils, dont les trois premiers périrent à la fleur de l'âge :

- 1° Henri, *aidé* Robert DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, gendarme de la garde du Roi, tué à la bataille d'Ivry en 1590;
- 2° Charles DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, aussi gendarme de la garde du Roi, tué à Ivry; comme son frère;
- 3° Thierry DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, seigneur de Chambors, capitaine au régiment de Navarre, reçu chevalier de Malte en 1567; tué au siège d'Amiens en 1597;
- 4° Jean, dont l'article suit.

## NEUVIÈME DEGRÉ.

IX. Jean DE LA BOESSIÈRE, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Chambors et autres lieux, fut par la volonté de son père, éloigné de la carrière des armes, dans laquelle tous ses frères avaient péri, et nommé conseiller au parlement de Paris, charge qu'il exerça avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1611, à l'âge de 30 ans.

Il avait épousé, le 12 septembre 1605, damoiselle Geneviève PARFAIT<sup>1</sup>, fille de messire Guillaume Parfait, contrôleur-général de la maison du Roi Henri IV. La famille de Parfait,<sup>2</sup> ancienne et distinguée, a donné plusieurs conseillers d'Etat et maîtres des requêtes, un président de la chambre des comptes, des conseillers au parlement, quatre contrôleurs-généraux de la maison du Roi, des mestres de camp et autres officiers du plus grand mérite. Ses prin-



cipales alliances sont avec les Goyon de Matignon, les Gouffier, les Potier de Novion, les Villoutreys, etc.

La famille PARFAIT porte : *D'argent, à trois flammes de gueules, posées en bande entre deux cotices d'azur, et un chef du même, chargé d'une fleur de lis d'or.*<sup>2</sup>

Du mariage de Jean DE LA BOESSIÈRE avec Geneviève PARFAIT sont issus :

- 1° Guillaume, qui suit :
- 2° Jean DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, chevalier, seigneur de la Haumière, enseigne au régiment des gardes, tué à l'attaque des barricades de Suze, prises par Louis XIII en personne, en 1629, et qui n'avait point contracté d'alliance;
- 3° Philippe DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, chevalier, seigneur de Sainte-Marie-des-Champs, de la Grange-Menau et de la Haumière partagea, avec son frère, par actes des 2 mars et 19 octobre 1637, les successions de leurs père et mère, et servit d'abord dans le régiment des gardes, puis comme lieutenant français dans la compagnie des Cent-Suisses de la garde. Pendant que Turcotte faisait le siège d'Etampes, le Roi l'envoya en message au comte de Tavannes, qui commandait la ville. Il fut gouverneur des ville et château de Crécy en Brie, gentilhomme de la chambre du Roi, et maître-d'hôtel ordinaire de Sa Majesté, charge dont il

<sup>1</sup> C'est en considération des services de Guillaume PARFAIT que le Roi Henry IV lui donna le droit d'ajouter à ses armes cette fleur de lis d'or (Mémoire manuscrit provenant du cabinet de Chevillard (*Archives de la famille*)).

<sup>2</sup> Généalogie manuscrite provenant du cabinet du généalogiste Chevillard.

exerça les fonctions au sacre de Louis XV. Les *Mémoires de Montglas* le citent pour ses services, et les *Mémoires* de madame de Motteville disent qu'il passa sa vie dans la magnificence et le plaisir. Il mourut en 1666. Il avait épousé damoiselle Marie PERROCHEL, dont les armes sont : *D'azur, à deux croissants d'or en chef, et une étoile du même, en pointe*<sup>1</sup>; et de laquelle il n'eut qu'une fille :

Geneviève DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, née en janvier 1639, fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mariée à Louis de CULANT, chevalier, seigneur de Monceaux et de la Tour-en-Brie, mestre de camp de cavalerie, tué au combat d'Aestin, en 1674. Elle vivait encore en 1702.<sup>2</sup>

Perrette de CULANT, leur fille unique fut abbesse de Saint-Desir, à Lisieux.

Jean DE LA BOESSIÈRE laissa, en outre, un fils naturel, mort maréchal de camp et gouverneur de l'île de Ré.

## DIXIÈME DEGRÉ.

X. Guillaume DE LA BOESSIÈRE<sup>3</sup>, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Chambors et autres lieux, dit *le Comte de Chambors*, né en 1607, fut d'abord page de Charles de Bourbon, comte de Soissons; il fit ses premières armes comme volontaire au siège de la Rochelle (1628), se signala ensuite à l'attaque des barricades de Suze, en 1629, puis aux sièges de Moyenvic, de Casal, et au camp de Steinbrun, où il eut l'avantage de sauver, lui septième, la cavalerie surprise par l'ennemi dans son quartier.

Pourvu, en 1636, du commandement en chef d'une des douze compagnies d'ordonnance, il prit part, en 1637, au siège de Saint-Amour,<sup>4</sup> où, après avoir combattu le chevalier de Clinchan, colonel espagnol, il fit cent prisonniers, et enleva à l'ennemi plusieurs étendards et un drapeau que le Roi lui permit de déposer dans le chœur de l'église de Chambors. Il avait reçu plusieurs blessures dans cette action, qui fut appelée le combat de Saint-Laurent de la Roche.

L'année suivante, il fut fait maître-d'hôtel ordinaire du Roi, et se trouva au siège de Saint-Omer. Il servit aussi à celui de Thionville en qualité de maréchal-général des logis de la cavalerie, et malgré la valeur qu'il déploya dans la bataille que livra M. de Feuquières pendant ce siège, il y fut fait prisonnier.

Pendant sa captivité, le cardinal de Richelieu, mécontent de sa liaison avec le comte de Soissons, près duquel il avait été élevé, et dont il possédait la confiance, retarda son avancement. Cette injustice ne fit que resserrer plus étroitement les liens qui l'attachaient à ce prince, et devenu libre, Chambors alla le rejoindre à la tête du régiment de Praslin, à Sedan, puis à Liège.

Le comte de Soissons ayant été tué, il se retira dans les Pays-Bas, à la cour de Ferdinand d'Autriche, pour se mettre à l'abri du ressentiment de Richelieu qui, ne pouvant plus se venger sur sa personne, fit détruire ses châteaux et ses bois de haute futaie.

Après la bataille de la Marfée, CHAMBORS fut compris nommément dans le traité de Mézières;

<sup>1</sup> *Alias* d'azur, à deux étoiles d'or en chef, et un croissant du même en pointe. Famille ancienne de Paris qui a produit un grand audancier de France, un évêque de Boulogne, un supérieur et visiteur-général des carmélites de France, et un grand nombre de conseillers et d'officiers distingués (*Archives du Collège héraldique*).

<sup>2</sup> Acte de vente original, aux *Archives de la famille*.

<sup>3</sup> *Origine des familles du Parlement de Paris*, 4 vol. in-f°, manuscrits t. 1, p. 481. Bibliothèque du collège héraldique de France.

<sup>4</sup> *Gazette de France*, avril 1637. — *Histoire de la milice française*, du P. Daniel. — *Histoire de Louis XIII*, par Bernard.

mais redoutant toujours Richelieu, il se retira à Turin, chez la duchesse de Savoie, dont il ne quitta la cour qu'après la mort du premier ministre.

Rappelé alors par Mazarin, qui connaissait tout son mérite, il se trouva à la bataille de Rocroy, au combat de Fribourg, à la tête de son régiment de cavalerie, et fut chargé, après la prise de Philisbourg, de conduire jusqu'à Heilbron la garnison ennemie.

Nommé, en 1645, mestre de camp du régiment de Mazarin; il fut blessé à la tête de ce régiment, et fait une seconde fois prisonnier à la bataille de Nordlingue, avec le maréchal de Grammont. On le conduisit à Munich, où l'électeur de Bavière le traita avec grande distinction, tant à cause de sa renommée que comme neveu du marquis de Beaugy, ambassadeur de France en Allemagne.

Sergent de bataille en 1646, il servit au siège de Courtray, et eut le commandement de la cavalerie qui fut envoyée en Hollande, auprès du prince d'Orange. Au retour, il s'arrêta à Liège, où les Etats lui confirmèrent le droit de bourgeoisie qu'ils lui avaient donné lors de son premier voyage, et lui offrirent des présents.

En 1647, il fut élevé au grade de maréchal de bataille, et servit en cette qualité aux sièges d'Armentières, de la Bassée et à celui de Lens, où le maréchal de Gassion fut tué.

L'illustre Rantzaw, qui succéda à Gassion, donna à M. de CHAMBORS des preuves d'une estime particulière, et avant que l'armée se séparât, il l'envoya à la cour, alors à Fontainebleau, pour régler les quartiers d'hiver avec les ministres.

En 1648, le Roi le nomma maréchal de camp, emploi très-considérable alors, et le prince de Condé lui donna le commandement d'Ypres, après la prise de cette place.

Enfin, après vingt-deux campagnes, après s'être trouvé à plus de cinquante prises de villes, à plus de dix batailles, après avoir mérité, par sa valeur et son expérience dans la guerre, la faveur du ministre Mazarin, l'estime du Roi, et celle des plus grands généraux, il fut tué, à la tête du régiment de Mazarin, à la bataille de Lens<sup>1</sup>, dont il avait concouru à dresser l'ordre dans la tente du prince de Condé, le 20 août 1648, à l'âge de 39 ans, et ainsi arrêté au milieu de la plus brillante carrière. Son corps fut porté au couvent des Récollets d'Arras, où on lui éleva une tombe, ornée de ses armoiries, et sur laquelle était gravée cette épitaphe<sup>2</sup>:

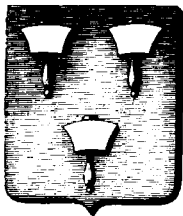
« A la mémoire de la vertu et valeur de messire Guillaume DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur » de Chambors, en Vexin-François, maître-d'hôtel ordinaire de Sa Majesté, maréchal de ses » camps et armées, et mestre de camp d'un régiment de douze compagnies de cavalerie; » lequel combattant vaillamment à la bataille donnée près de Lens, le jeudi 20 août 1648, y » fut tué, étant âgé de 41 ans (ou plutôt 39 ans). Son corps fut apporté dans cette église, où » il repose. Priez Dieu pour le repos de son âme. »

Son cœur fut apporté à Chambors, où son fils aîné lui fit élever, dans le chœur de l'église paroissiale, un magnifique monument qui le représentait expirant entre les bras de la victoire.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Voir diverses relations de la bataille de Lens, dans les Mémoires de La Borde et ceux de de Montglas, t. II, p. 280.

<sup>2</sup> Lettres adressées à M. de Fontenu, conseiller d'Etat. (*Archives de la famille.*)

<sup>3</sup> On peut en outre consulter, sur la biographie de ce capitaine distingué, les mémoires de Grammont, de Feuquières, de Puy-Séjour, l'*Histoire de la milice française* du P. Daniel, la *Gazette de France* du temps, et le *Dictionnaire de Moreri*. Guillaume DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, qui excellait en toutes sortes d'exercices, avait reçu des leçons d'équitation du célèbre Pluvinel avec le roi Louis XIII et le comte de Soissons. Voyez l'*Art de monter à cheval*, par Pluvinel, et le *Discours préliminaire du Parfait Maréchal*, par le chevalier de Garsault.



Guillaume DE LA BOESSIÈRE avait épousé, le 9 mai 1632, damoiselle Françoise LE TENNEUR DE GOUMIERS<sup>1</sup>, fille de Benjamin Le Tenneur de Goumiers, écuyer, conseiller d'Etat sous les Rois Henri IV et Louis XIII, et de Jeanne HINSELIN.

Armes de LE TENNEUR : *D'azur, à trois maillets d'argent, 2 et 1.*

De ce mariage sont issus :

- 1° Guillaume, dont l'article suit ;
- 2° Louis DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, seigneur de Cercelles, né en 1635, page de la grande écurie du Roi dès 1648, et qui servit ensuite comme capitaine au régiment de Picardie. Sa bravoure donnait les plus grandes espérances, lorsqu'il fut tué en duel, près d'Arleux en Flandre, l'an 1684, à l'âge de 16 ans.
- 3° Geneviève-Françoise DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, née en 1636, mariée en 1663 à Etienne des CHAMPS, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, mort en 1706. De cette alliance est issue une nombreuse postérité, qui s'est continuée jusqu'à nos jours dans des positions élevées.
- 4° Louise DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, religieuse hospitalière à l'abbaye de Vernon ;
- 5° Catherine DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, religieuse ursuline à Gisors ;
- 6° Jeanne DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, morte sans alliance en 1711 ;
- 7° Charles-André DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, écuyer, capitaine au régiment royal-infanterie, qui prit part à l'expédition de l'île de Candie, où il fut tué en 1665, sans avoir été marié.

#### ONZIÈME DEGRÉ.

XI. Guillaume DE LA BOESSIÈRE, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Chambors, la Grange-Cercelles, Gisors en partie et le Mont-de-l'Aigle, dit le comte de Chambors, né le 23 septembre 1633, page de la Chambre du Roi Louis XIII, aide de camp du maréchal de Grammont de 1645 à 1648, se trouva avec son père, en 1645, n'ayant pas encore douze ans, à la bataille de Nordlingue, et en 1648 à celle de Lens ; fut dangereusement blessé à Rethel en 1650, à l'âge de 17 ans, et courut les plus grands dangers en 1652, au combat du faubourg Saint-Antoine, et aux sièges de Saint-Denis et de Sainte-Menehould.

Après la mort de son père, le Roi lui avait donné une enseigne dans son régiment des gardes ; il occupa ce grade jusqu'en 1653, époque à laquelle il eut la charge de lieutenant des Cent-Suisses<sup>2</sup>.

Il quitta le service bientôt après et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée au commencement du règne de Louis XV.

Il avait été confirmé dans sa noblesse d'ancienne extraction, ainsi que son frère Charles-André, par arrêt du conseil d'Etat du 27 mai 1669. Le comte de CHAMBORS s'était marié deux fois, savoir :

<sup>1</sup> La maison LE TENNEUR, originaire de Normandie, occupait un rang très-élevé. Elle a formé cinq branches toutes parfaitement alliées et maintenues dans leur qualité de noble, à l'époque des différentes réformations (*Archives du Collège héraldique*).

<sup>2</sup> Mémoire manuscrit provenant des Archives de l'ordre de Malte.



1° Le 20 février 1659, à damoiselle Marguerite SEVIN DE MIRAMION<sup>1</sup> d'une très-ancienne famille du Parlement de Paris.<sup>2</sup>



Armes de SEVIN : *D'azur, à une gerbe de blé d'or, liée du même. DEVISE : Virescit virtute virtus.*

Elle est décédée le 31 décembre 1681.

2° Le 19 décembre 1688, à damoiselle Catherine-Louise DE LA FONTAINE-SOLARE<sup>3</sup>, d'une noble maison originaire du Piémont, qui a produit douze chevaliers de Malte, dont un grand prieur de France et général des galères de l'ordre en 1563, un autre ambassadeur de l'ordre en France et plusieurs commandeurs, un gouverneur de Paris en 1584, un grand-maître des cérémonies en 1585.



Armes : *Bandé d'or et d'azur de six pièces, les bandes d'or échiquetées de gueules de trois traits.*

Du premier lit sont issus :

1° Guillaume DE LA BOESSIÈRE, IV<sup>e</sup> du nom, chevalier, comte de Chambors, né en 1666, d'abord mousquetaire du Roi, était en 1696 capitaine de cavalerie dans le régiment Colonel-Général, avec lequel il passa en Italie en 1701, et se distingua aux combats de Luzzara et de Santavittoria.

Après la paix, son mérite et son goût pour la littérature, qu'il cultivait avec succès, le firent admettre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1721, à la place de l'abbé d'Antin, depuis évêque de Langres. Il justifia ce choix par son érudition et par plusieurs dissertations insérées dans les Mémoires de l'Académie.

Il avait épousé, le 17 janvier 1676, damoiselle Marie-Anne BAZIN, de même nom que le maréchal de Bixons, et cousine germaine de François BAZIN, maître des requêtes et ambassadeur en Suède, décédée en 1741 ; lui-même mourut à Paris, sans enfants, le 7 avril 1743 ; son éloge fut prononcé le 14 novembre suivant par Fréret, secrétaire perpétuel de l'Académie ;

2° Bonne-Marguerite DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, religieuse bénédictine à Saint-Paul, près Beauvais ;

3° Félix-Guillaume DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, chevalier, né en 1670, capitaine de dragons au régiment mestre de camp en 1695, mort sans alliance. Il s'était particulièrement distingué au siège de Bonn en 1680, à Fleurus en 1690, et au siège de Mons l'année suivante ;

4° Nymphé DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, religieuse à Saint-Paul ;

Et du second lit :

5° Joseph-Jean-Baptiste, qui suit ;

<sup>1</sup> Marguerite SEVIN DE MIRAMION était fille de messire Thierry Sevin, seigneur de Miramion, conseiller au grand conseil. La famille Sevin, originaire de l'Orléanais, s'est acquise une grande illustration, tant dans la robe que dans l'épée. Elle a produit plusieurs présidents et un grand nombre de conseillers au Parlement de Paris, des maîtres des requêtes, des chevaliers de Malte et de Saint-Louis, des officiers-généraux de la plus grande distinction, entre autres Charles de Sevin, marquis de Quincy, lieutenant-général d'artillerie, auteur de l'*Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand*, imprimée en 1726, en sept volumes in-4° (*Livre d'or de la noblesse*, t. 2, et *Origine des familles du Parlement de Paris*).

<sup>2</sup> Pièces originales aux Archives de la famille.

<sup>3</sup> P. ANSELME, t. VIII, p. 849 et 856. — *Histoire de Malte*, par Nabera et Vertot.

Le comte de CHAMBORS avait eu aussi un fils naturel qui assista à la prise de Cayenne et mourut capitaine de vaisseau.

## DOUZIÈME DEGRÉ.

XII. Joseph-Jean-Baptiste DE LA BOESSIÈRE, comte de CHAMBORS, seigneur de la Grange et autres lieux, écuyer du Roi, chevalier de Saint-Louis, né en 1691, était capitaine au régiment de Bretagne en 1711, et se signala au combat de Rumersheim, à l'attaque de Bouchain et à la bataille de Denain. Il eut une grande part à la prise du fort de Scarpe, près de Douai, l'an 1712, en s'élançant en plein jour, avec quinze hommes, du glacis dans le chemin couvert, d'où il chassa les assiégés qui se rendirent aussitôt. Ce trait lui mérita les éloges du maréchal de Villars.

Il continua de donner des preuves de bravoure et d'expérience militaire, particulièrement aux sièges de Landau et de Fribourg en Brisgaw, à l'attaque du camp retranché d'Ettingen, et pendant la campagne d'Espagne en 1719, sous le maréchal de Berwick.

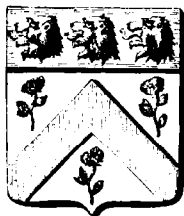
Nous avons rapporté plus haut les termes du brevet du 20 août 1755, par lequel le Roi Louis XV lui conféra le titre héréditaire de *Comte*, dont sa famille jouissait déjà depuis plusieurs générations. Ce fut aussi en sa faveur, et en faveur de son petit-fils, que la seigneurie de Chambors et ses dépendances furent érigées en comté, à la charge seulement de relever du Roi, en une seule foi et hommage à cause de son château du Louvre.

Les lettres-patentes de Louis XV, qui lui furent expédiées à ce sujet, sont celles dont nous avons donné un extrait, page 124.

Il avait épousé :

1° En 1717, demoiselle Marie-Anne-Angélique DE LA FONTAINE-SOLARE, sa cousine germaine, sœur de la comtesse de Mornay et tante de la comtesse de Sesmaisons.

Les armes de la FONTAINE-SOLARE sont comme on les voit représentées page 138 : *Bandé d'or et d'azur de six pièces, les bandes d'or échiquetées de gueules de trois traits.*



2° En 1730, demoiselle Geneviève HINSELIN<sup>1</sup>, des nom et armes des marquis de MYENNES.

Armes : *D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses du même, tigées de sinople; au chef d'azur, chargé de trois têtes de lion d'or.*

<sup>1</sup> La famille HINSELIN, qui tirait son origine du Nivernais, était ancienne et considérable. Elle fut décorée du titre de marquis de Myennes ou de Mienne par le Roi Louis XIV (*Archives du Collège héraldique*).



3° En 1739, Brigitte de Sarsfield<sup>1</sup>, d'une ancienne maison d'Irlande, honorée deux fois de la pairie.

Armes : *Parti d'argent et de gueules, à la fleur de lis, partie de sable et d'argent, brochant.* — DEVISE : *Virtus non vertitur.*

Ces deux derniers mariages n'ont pas produit de postérité.  
Du premier lit sont issus :

- 1° Yves-Jean-Baptiste, qui suit;
- 2° Henriette-Marie-Joséphine DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, mariée à Pierre-François-Thomas BOREL, comte de Manerbe, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur de Joux et de Pontarlier, d'une noble et ancienne maison de Normandie, qui a possédé la seigneurie de Manerbe, au diocèse de Bayeux, de temps immémorial.

#### TREIZIÈME DEGRÉ.

XIII. Yves-Jean-Baptiste DE LA BOESSIÈRE, comte de CHAMBORS, appelé aussi marquis de CHAMBORS, seigneur de la Grange-Cercelles, Gisors en partie, Outrelaise, Gouvix, Fauvicourt, Saint-Silvain et autres lieux, né en 1726, écuyer du Roi en 1745, suivit Sa Majesté dans la campagne de Flandre de cette année, et reçut d'elle des témoignages de satisfaction pour la valeur qu'il y déploya. Il servit ensuite pendant plusieurs autres campagnes et se trouva à la bataille de Lawfeld.

Un jour qu'il était à la chasse avec le Dauphin, ce prince le blessa par accident d'un coup de fusil, dont il mourut quelques jours après, le 21 août 1755, au moment où sa haute capacité lui préparait la plus brillante carrière.



Il avait épousé, en 1754, demoiselle Marie-Thérèse LE PETIT D'AVENNES<sup>2</sup>, dame d'Outrelaise et autres lieux, sœur de la marquise de Sommeri, d'une noble et ancienne maison de Normandie des mieux alliées.

Armes : *D'azur, à la fasce d'argent, surmontée d'un léopard d'or.*

De ce mariage est issu :

#### QUATORZIÈME DEGRÉ.

XIV. Louis-Jean-Baptiste DE LA BOESSIÈRE, comte de Chambors, vicomte de Conserans,

<sup>1</sup> La maison de Sarsfield, originaire d'Angleterre, compté parmi ses illustrations Thomas de Sarsfield, porte-étendard de Henry II, Roi d'Angleterre, lorsque ce prince entreprit, en 1189, la conquête de l'Irlande; il s'établit dans cette Ile, où il fit bâtir le château de la Cour-Sarsfield; Dominique de Sarsfield, de la branche de Kilmalloe, élevé à la pairie par Jacques I<sup>er</sup> en 1606; Patrice de Sarsfield, de la branche de Lucan, l'un des plus célèbres généraux de son temps, créé pair en 1692, et tué à la bataille de Nerwinde en 1693. La branche de laquelle était Brigitte de Sarsfield s'était fixée en France à la suite de Jacques II.

<sup>2</sup> La famille le PETIT D'AVENNES, qui possédait entre autres fiefs importants ceux d'Ifs et d'Avennes, a été maintenue dans sa noblesse en 1666 (*Recherches de la noblesse de la généralité de Caen*).

seigneur de Latinville, la Grange-Cerelles, Gisors, en partie, Cantiers-les-Gisors, Keraudran en Bretagne, Boube, Picoulade et Sorlut en Saintonge, Seix, en Languedoc (en paréage avec le Roi) et autres lieux, né posthume, le 31 janvier 1756, eut pour parrain le Dauphin, père de Louis XVI, et pour marraine Madame la Dauphine, née princesse de Saxe.

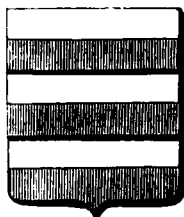
Il fut, avant la Révolution, gentilhomme d'honneur de Monsieur le comte d'Artois (depuis Charles X); député du comté de Conserans aux Etats-Généraux, et successivement capitaine au régiment de dragons de la Rochefoucauld, colonel en second du régiment de Turenne, colonel commandant de celui d'Austrasie, maréchal de camp, lieutenant-général des armées du Roi.

Il était commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de celui de Saint-Benoît de Portugal.

Pendant l'émigration, il a fait la campagne de 1792, comme aide de camp de MONSIEUR le comte d'Artois; celle de l'Ile-Dieu en qualité d'aide-major général du corps d'armée commandé par ce prince, et servit avec une grande distinction en Portugal, jusqu'au départ de la Reine et du prince régent pour le Brésil.

Il avait épousé demoiselle Alexandrine-Constance de POLIGNAC, de laquelle il a eu :

- 1<sup>o</sup> Caroline-Marie-Thérèse-Constance DE LA BOESSIÈRE DE CHAMBORS, dernière descendante de cette branche, mariée à Héracle-Charles-Alexandre, comte de POLIGNAC, d'une maison très-illustre d'Auvergne (Voir de Courcelles, *Histoire généalogique des Pairs de France*, tom. VIII, et le deuxième registre du *Livre d'Or de la Noblesse*)



Armes de la maison DE POLIGNAC : *Fascé d'argent et de gueules de six pièces.*

De ce mariage sont issus :

- A. Marie-Joséphine-Alexandrine-Berthe de POLIGNAC, qui a épousé le comte de SAINTE-ALDEGONDE;  
 B. Marie-Gabrielle-Elisabeth-Caroline-Xavière de POLIGNAC;  
 C. Louise-Marie-Adélaïde-Léontine de POLIGNAC, mariée au comte d'OILLIAMSON, d'une noble et ancienne famille d'origine anglaise.
- 2<sup>o</sup> Aloph-Marie-Roger DE LA BOESSIÈRE DE CHAMBORS, mort en bas âge.

#### BRANCHE DES SEIGNEURS DE KERASLOUANT ET DE LANVIC

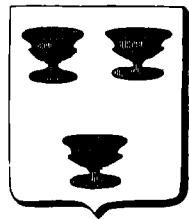
QUI A FORMÉ LES RAMEAUX DE ROSVÉGUEN, DE KERGOSOU, DU RELAIX ET DU MARQUEZ.

CINQUIÈME DEGRÉ.

V. Bertrand DE LA BOESSIÈRE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Keraslouant, né du second mariage de Guillaume de la Boëssière, 5<sup>e</sup> du nom, avec Perronnelle de Kerdren, reçut le partage noble que lui accorda Maurice, son frère aîné, par actes des 2 janvier 1470 et 3 juillet

1483, fut émancipé par son père, le 3 juillet 1477, transigea avec Gilles de la Boëssière son neveu, le 13 mars 1493, autorisa le partage noble que reçut sa femme le 1<sup>er</sup> février 1505, et ne vivait plus le 1<sup>er</sup> septembre 1513.

Il avait épousé damoiselle Alliette de KERLIVIOU, dame de Keraslouant, fille d'Olivier de Kerliviou et de Marie Huon de Kerauflers.



L'ancienne maison de Kerliviou, passée à la réformation de 1426, et maintenue dans sa noblesse le 7 février 1669, possédait, outre la seigneurie de Keraslouant, celles de Kerbeury, de Créchenan, de la Garenne, et plusieurs autres terres considérables. Elle est encore existante.

Les armes de KERLEVIU sont : *D'argent, à trois coupes, aliàs salières degueules.*

De ce mariage sont issus :

- 1<sup>o</sup> Maurice DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Keraslouant et de Kerzeguel, marié à damoiselle Catherine FORGET, et mort sans postérité avant l'année 1543 ;
- 2<sup>o</sup> Charles, qui suit,
- 3<sup>o</sup> Marguerite DE LA BOESSIÈRE, mariée avec noble François de COETANLAN ;
- 4<sup>o</sup> Plésone DE LA BOESSIÈRE, qui épousa noble Pierre de BAZEZE, seigneur de Kerfichant.

#### SIXIÈME DEGRÉ.

VI. Charles DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Keraslouant, de Lanvic et de Rubertelle, obtint des lettres du Roi pour le maintien de ses droits, privilèges et prééminences dans l'église de Locquenvel, au diocèse de Tréguier, le 8 mai 1532 ; fut reconnu noble d'*ancienne extraction*, par jugement des commissaires de S. M. pour la réformation de Bretagne, en date du 20 Mai 1539 ; transigea, comme héritier principal de Maurice de la Boëssière, seigneur de Keraslouant, son frère aîné, le 7 mars 1543, et mourut vers l'an 1550 : Il avait épousé :

1<sup>o</sup> Damoiselle Marie l'ARBALESTRIER, dame de Lanvic, d'une ancienne maison, aujourd'hui éteinte, maintenue en 1426, et qui avait produit, entre autres personnages distingués : Hervé l'Arbalestrier, gentilhomme de la maison de Jeanne de Navarre, duchesse de Bretagne, en 1386.



Armes de l'ARBALESTRIER : *D'or, au sautoir engrêlé de sable, accompagné de quatre arbalètes du même.*

2<sup>o</sup> Damoiselle Marie de VILLENEUVE, dont il n'eut point d'enfants.

Du premier lit sont issus :

- 1<sup>o</sup> Yves, qui suit :
- 2<sup>o</sup> François DE LA BOESSIÈRE<sup>2</sup>, écuyer, seigneur de Rosvéguen et de Troileur, auteur de la branche des seigneurs

<sup>1</sup> *Histoire de Bretagne*, T. 2, des preuves (Dom Morice).

<sup>2</sup> Ce François DE LA BOESSIÈRE rendit de grands services aux Rois Henri III et Henri IV, pendant les guerres civiles, en aidant puissamment la noblesse retirée dans la ville de Morlaix à réduire cette ville sous l'obéissance du dernier de ces princes, et en demeurant ensuite près du maréchal d'Aumont, commandant pour le Roi dans la province de Bretagne.



de Rosvéguen<sup>1</sup>, laquelle a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, par jugement du 5 septembre 1669.<sup>2</sup> Outre les seigneuries de Rosvéguen et de Troileur, elle en a possédé plusieurs autres fort importantes, notamment celles de Kernivinen, de Tréhalan, de la Touche-Péchart et de Propriando. Elle a produit, entre autres personnages distingués, Joseph-Michel-Louis de la Boëssière de Rosvéguen, officier de marine, qui fut tué en 1758, au combat de Saint-Cast contre les Anglais. Cette branche, aujourd'hui éteinte, a eu pour derniers représentants, en ligne masculine :

- A. Marie-Mathurin-Louis DE LA BOESSIÈRE DE ROSVÉGUEN, chevalier, seigneur de la Touche-Péchart et de Propriando, marié à damoiselle Nicole-Emilie de TALHOUEZ, maison très-ancienne et des plus distinguées de la province de Bretagne, passée à la première réformation de 1426, et encore existante. Elle porte : *D'argent, à trois pommes de pin de gueules renversées.* (Voir le deuxième registre du *Livre d'Or de la Noblesse.*) Il n'a laissé de cette union qu'une fille unique, Marie-Thérèse-Emilie DE LA BOESSIÈRE DE ROSVÉGUEN, qui a épousé Gabriel-Alexandre-Marie-Gibrien-Hervé de la PRÉVÔTAIS.
- B. François-Marie-Thomas DE LA BOESSIÈRE DE ROSVÉGUEN, lieutenant de vaisseau avant la révolution, émigré en 1791, et tué en 1794 dans les Pays-Bas, où il servait la cause royale comme officier au régiment de Béarn. Il a eu pour fille unique Anne-Marie DE LA BOESSIÈRE DE ROSVÉGUEN, mariée à Alexandre LE NOIR DE TOURNEMINE, d'une très-ancienne maison noble de Bretagne, passée à la réformation de 1426, et encore existante. Armes : *D'azur, à trois chevrons d'or, et un canton de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent.*

3° Prigent DE LA BOESSIÈRE, écuyer, auteur de la branche des seigneurs de KERGOUSOU, éteinte vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle en la personne d'Yves DE LA BOESSIÈRE DE KERGOUSOU, chevalier, mort sans avoir été marié;

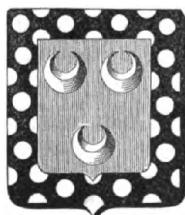
4° et 5° Hervé DE LA BOESSIÈRE et Jean DE LA BOESSIÈRE, morts sans alliance.

## SEPTIÈME DEGRÉ.

VII. Yves DE LA BOESSIÈRE, écuyer, seigneur de Keraslouant, de Lanvic et autres lieux, était en la garde noble de son père, le 8 mai 1532; fut partagé par lui dans la succession de sa mère, le 17 novembre 1541, partagea noblement Hervé de la Boëssière, son frère juvénier, le 23 novembre 1551, et mourut vers l'an 1559.

Il avait épousé, le 19 septembre 1541, damoiselle Marie FORGET, fille de Jean Forget, écuyer, seigneur de Kerlan.

Cette maison, reconnue noble d'ancienne extraction dès l'an 1426, lors de la première réformation, possédait depuis un temps immémorial les terres de Kerlan et de Fontaineblanche; elle est éteinte.



Armes de FORGET : *De gueules, à trois croissants d'argent, et une bordure de sable cousue, besantée d'argent.*

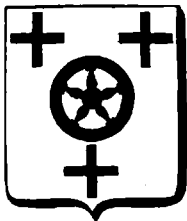
De ce mariage sont issus :

1° François DE LA BOESSIÈRE, écuyer, seigneur de Keraslouant, mort avant le 21 mars 1609. Il avait épousé

<sup>1</sup> Une généalogie, provenant du cabinet de Chevillard, donne pour armes à cette branche : de sable au sautoir d'or et un chef d'argent.

<sup>2</sup> Une copie textuelle authentique du jugement de Mainteneue existe aux Archives de la famille.

damoiselle Françoise de KEROUARTZ, fille de François de Kerouartz, seigneur du lieu, et de Marguerite de Poulmic, dame de Saint-Thomas de Poulmic.



Cette antique et illustre maison de Kerouartz a produit un chevalier croisé dont l'écu figure dans la salle des Croisades, au Musée de Versailles, sous la date de 1248; elle a produit aussi plusieurs chevaliers de Malte.

Elle a été maintenue dans sa noblesse de chevalerie lors des diverses réformations, et admise aux honneurs de la cour en 1784, suivant preuves faites devant Chérin, par le marquis de Kérouartz<sup>1</sup>. Elle a pour armes : *D'argent, à la roue de sable à cinq rais, accompagnée de trois croisettes du même*, et pour devise : *Tout en l'honneur de Dieu, ou bien : Quand il plaira à Dieu.*

François DE LA BOESSIÈRE ne laissa point d'enfants de ce mariage.

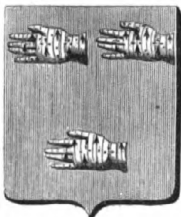
2° Louis, dont l'article suit;

3° Isabeau DE LA BOESSIÈRE, mariée à Jean de KERZLEN, *aliâ* de KEROLAIN et Kerosnen.

#### HUITIÈME DEGRÉ.

VIII. LOUIS DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Keraslouant, Lanvic, Coëtmeur, le Relaix et autres lieux, résidant au dit lieu de Coëtmeur, évêché de Cornouailles, fut partagé noblement par François de la Boëssière, son frère aîné, suivant acte du 21 octobre 1579, consentit un bail convenancier le 10 avril 1600, et ne vivait plus en 1608. Il avait épousé :

1° En 1584, damoiselle Françoise LOAS, dame de Coëtmeur et de Pleven, fille d'Hervé Loas, seigneur de Kerveden et Glomel, et de Louise de Quélen.



La maison de LOAS, ou LOYAS<sup>2</sup>, reconnue noble d'extraction en 1426, avait pour armes : *De gueules, à trois gantelets d'hermines posés en fasce, 2 et 1.*

Quant à la maison de QUÉLEN, on sait qu'elle est une des premières de la noblesse de Bretagne.

2° Damoiselle Marguerite de KERSAUDY<sup>3</sup>, dont il n'eut point d'enfants.

Du premier lit sont issus :

1° Yves DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Keraslouant et autres lieux, lequel de son mariage avec damoiselle Jeanne de KEROUARTZ n'eut qu'une fille :

Charlotte DE LA BOESSIÈRE, dame de Keraslouant, qui forma trois alliances :

La 1<sup>re</sup> avec Jean de CLEUX<sup>4</sup>, seigneur du Gage;

La 2<sup>e</sup> avec Paul du BODÉRU ou BOTDÉRU<sup>5</sup>;

La 3<sup>e</sup> avec Julien le SÉNÉCHAL<sup>6</sup>, seigneur de Trélude et Kerguilant. La seigneurie de Keraslouant a passé, par suite de la première de ces trois alliances, dans la maison de CLEUX, marquis du Gage.

<sup>1</sup> *Dictionnaire de la noblesse* par de Courcelles, t. 1. p. 398.

<sup>2</sup> Guillaume de Loas ou Loyas, écuyer, seigneur de Bausseleu, bailli d'Evreux en 1486, fut présent à l'échiquier de Rouen. Du SOUILLET, *Histoire de Rouen*.

<sup>3</sup> Ancienne famille, passée à la réformation de 1426, et dont les armes sont : *D'azur, au léopard d'argent.*

<sup>4</sup> Cette maison, l'une des plus anciennes de la Bretagne, qui fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, en 1426, portait : *Parti emmanché d'or et de gueules de six pièces.* Ce nom se retrouve à chaque pas dans l'histoire. Olivier de CLEUX, le même qui fut chargé d'une mission de confiance par le connétable de Richemont auprès du duc de Bretagne, fut fait chevalier de l'ordre de l'Hermine, en 1454.

<sup>5</sup> Maison très-ancienne et des mieux alliées. M. le vicomte Hyacinthe du BODÉRU a eu les honneurs de la cour le 2 juin 1787.

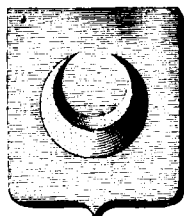
<sup>6</sup> La maison LE SÉNÉCHAL, qui descend des anciens sires sénéchaux fœdés et héréditaires de Rohan, est très-ancienne en Bretagne, et a été maintenue en 1426. Elle fait remonter sa filiation jusqu'à Daniel le Sénéchal, vivant en 1184. (MÉNESTRIER, *Diverses espèces de noblesse.*)

- 2° Henri, dont l'article suit;  
 3° François DE LA BOESSIÈRE, écuyer, seigneur de Coëtmeur, mort sans postérité;  
 4° Jeanne DE LA BOESSIÈRE.

## NEUVIÈME DEGRÉ

IX. Henri DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Lanvic, du Relaix, de Kerguelen, de Penguer et autres lieux, fut partagé noblement par Yves de la Boëssièrre, seigneur de Keraslouant, son frère aîné, le 30 novembre 1609; était curateur de Charlotte de la Boëssièrre, sa nièce, le 26 mars 1631; assista le 26 mars 1644 au mariage de Marc-Antoine son fils aîné, et décéda avant le 4 avril 1646:

Il avait épousé damoiselle Jeanne LE VICOMTE, d'une maison de très-ancienne noblesse de Bretagne, diocèse de Saint-Brieuc, maintenue en 1426 et 1669. Ses armoiries : *D'azur, au croissant d'or*, sont à la salle des Croisades, à cause de Macé le Vicomte qui prit part à la croisade de saint Louis, en 1248.



Cette maison a produit des personnages très-remarquables, entre autres un grand pannetier de France sous le règne de Philippe de Valois, <sup>1</sup> des lieutenants-généraux, des présidents au Parlement de Bretagne.

Charles-Yves Le Vicomte, comte de Romain, marquis de Coetanfao, possédait le magnifique château de Coetanfao, l'un des plus beaux de toute la Bretagne, qui fut démoli en 1808 et dont les matériaux servirent à bâtir Pontivy, qui prit alors le nom de Napoléonville.

Ses principales alliances sont avec les familles de Visdelou, de Budes, de Ferron, de Botherel, de Kerimel.

De ce mariage sont issus :

- 1° Marc-Antoine, qui suit;  
 2° Olivier DE LA BOESSIÈRE, écuyer, seigneur du Relaix, qui épousa, le 23 février 1660, Marie de CRÉSOLLES <sup>2</sup>, fille de Jean de Crésolles, seigneur du Vieux-Trosion, a été maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction par jugement du 12 juin 1669, et a formé le rameau des seigneurs du Relaix, qui s'est éteint dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en la personne d'Anne-Josèphe DE LA BOESSIÈRE DU RELAIX, mariée à Gabriel-Vincent, comte de LANLOUP, d'une maison ancienne et fort distinguée, maintenue en 1426, et qui portait : *D'azur, à six annelets d'argent 3, 2 et 1*;  
 3° Charles DE LA BOESSIÈRE, écuyer, seigneur de Marquez et du Keryvon, lequel fut maintenu dans sa noblesse avec son frère, le 11 juin 1669, et a formé le rameau des seigneurs du Marquez, éteint en la personne de Renée DE LA BOESSIÈRE DU MARQUEZ, qui épousa Jean-Marie du PARC, de l'illustre maison <sup>3</sup> des marquis du Parc de Locmaria, issus de l'un des héros du combat des Trente. Armes : *D'argent, à trois jumelles de gueules*;  
 4° François DE LA BOESSIÈRE, écuyer, seigneur de Kerguelen, décédé avant ses père et mère;  
 5° Louis DE LA BOESSIÈRE, écuyer, seigneur de Penguer, mort sans alliance;

<sup>1</sup> Dictionnaire véridique des familles nobles, t. 2.

<sup>2</sup> De CRÉSOLLES. Bonne maison de Bretagne. Armes : *Fascé denché de six pièces d'or et d'azur*.

<sup>3</sup> De cette maison était Moricé du PARC, chambellan de Charles de Blois, capitaine de Quimper-Corentin et garde du pays de Cornouailles, qui fit abandon de 5,000 écus d'or à Charles de Blois, sur la somme de 10,000 écus d'or qu'il lui avait prêtée pour payer sa rançon et celle de ses enfants.

6° Fiacre DE LA BOESSIÈRE, mariée à Yves le GONIDEC, écuyer, seigneur de Gouazervaut ;

7° Marguerite DE LA BOESSIÈRE, mariée à messire Olivier de KERGARIOU,<sup>1</sup> chevalier, seigneur du dit lieu, de Poetzenparc et de Kernegant.

## DIXIÈME DEGRÉ.

X. Marc-Antoine DE LA BOESSIÈRE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Lanvic, Lopriac et autres lieux, sénéchal et premier magistrat civil et criminel du duché de Penthièvre au siège de Guingamp, puis conseiller au parlement de Rennes<sup>2</sup> et sous-doyen de sa chambre, passa un accord avec sa mère au sujet de son douaire, le 4 avril 1646; partagea noblement ses frères et sœurs juveigneurs le 2 mai de la même année, et ne vivait plus le 18 mai 1648.

Il avait épousé, le 20 mai 1644, damoiselle Anna de Boisboissel, fille de messire Alain de Boisboissel, seigneur du Fossé-Rapé.

La maison de Boisboissel, dont le nom est écrit dans les vieux titres de ou du Boisbouessel ou Boishouexel, et quelquefois de Boisbessel, est une des plus anciennes de Bretagne, et a été maintenue dans sa noblesse d'extraction, avec le titre de chevalier, par jugement du 7 août 1669. Elle a pris part à l'expédition de la Terre-Sainte sous saint Louis, et ses armoiries sont placées à ce titre dans une des salles des Croisades, à Versailles.

Son nom figure dans des montres de 1333, 1347, 1351, 1387. A la bataille d'Auray, gagnée par Jean de Montfort sur Charles, comte de Blois, Thibaut de Boisboissel fut un des cinq seigneurs (tous renommés comme les plus distingués de Bretagne) qui se firent tuer sur le corps du malheureux comte, en le défendant. En mémoire de ce fait héroïque, la famille prit pour Cimier : *Une couronne de laurier*.<sup>3</sup>

Yves de Boisboissel fut successivement évêque de Tréguier en 1340, de Quimper peu de temps après, et de Saint-Malo en 1348.



L'an 1332, dans le tournoi auquel Edouard, Roi d'Angleterre, convia la noblesse bretonne, ce fut un Boisboissel qui remporta le prix.<sup>4</sup>

L'ancienne maison de Boisboissel a pour armes : *D'hermines, au chef de gueules, chargé de trois mdcles d'or*. DEVISE : *Soli gestant insignia fortes*.

De cette union sont issus :

- 1° Charles DE LA BOESSIÈRE, religieux carme à Rennes, connu sous le nom de *Père Gabriel de la Vierge* ;
- 2° Olivier DE LA BOESSIÈRE, chevalier, dit *le chevalier de la Boëssière*, successivement cornette et lieutenant au régiment de dragons de Bretagne, puis capitaine au régiment de dragons de Sully, mort sans postérité ;

<sup>1</sup> La maison de KERGARIOU, l'une des plus anciennes de la Bretagne, a été maintenue en 1426, et a fait ses preuves au cabinet du Saint-Esprit, pour les honneurs de la cour. Guillaume de Kergariou assista à la septième croisade; ses armoiries, qui se voient au Musée de Versailles, sont : *D'argent, fretté de gueules, et un canton de pourpre, chargé d'une tour d'argent, maçonnée de sable*. DEVISE : *Là ou ailleurs, Kergariou*.

<sup>2</sup> On sait que les plus anciennes comme les plus illustres maisons tinrent à honneur de siéger au Parlement de Bretagne. Nous citerons entre autres celles de d'Argouges, de Boisgelin, de la Bourdonnaye, de Bragelongne, de Bruc, de Budes, d'Andigné, de Coëtlogon, de Kerouartz, etc.

<sup>3</sup> D. LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*.

<sup>4</sup> Annotations manuscrites de la *Recherche de la noblesse de Bretagne*. (BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE HÉRALDIQUE DE FRANCE.)

3° Marc-Antoine, qui suit;

4° Jeanne DE LA BOESSIÈRE, décédée sans alliance.

## ONZIÈME DEGRÉ.

XI. Marc-Antoine DE LA BOESSIÈRE, II° du nom, chevalier, seigneur *comte de Lanvic*, conseiller au parlement de Bretagne, né posthume en 1648, fut maintenu dans sa noblesse d'*ancienne extraction* avec son fils Jacques et ses oncles Olivier et Charles, par arrêt de la chambre de réformation de Bretagne, du 12 juin 1669<sup>1</sup>; il épousa, par contrat du 22 septembre 1667, damoiselle Anne le BRUN DE KERPRAT<sup>2</sup>, dame de Trehadioux, fille de messire Jacques le Brun, seigneur de Kerprat, dont la sœur épousa M. de Brehan, d'une des maisons les plus distinguées de Bretagne, et fut aïeule du duc de Maillé. Son frère, messire Jérôme le Brun de Kerprat, n'eut qu'une fille qui fut mariée au marquis du Cambout de Coislin, d'une maison illustre de Bretagne.



Armes de LE BRUN DE KERPRAT : *D'argent, au lion de gueules, accompagné de trois étoiles du même, rangées en chef, et d'un croissant de gueules en pointe.*

De ce mariage sont issus :

1° Jacques DE LA BOESSIÈRE, chevalier, seigneur de Lanvic, tué à la bataille de Nerwinde en 1693, étant lieutenant au régiment du Roi. Il n'avait pas été marié.

2° Bertrand-Gabriel, qui suit;

## DOUZIÈME DEGRÉ.

XII. Bertrand-Gabriel DE LA BOESSIÈRE DE LANVIC, chevalier, comte de la Boessière, fut pourvu, par lettres du Roi du 5 mai 1703, de la charge de lieutenant des maréchaux de France à Guingamp, puis, le 4 juillet 1711, des fonctions de capitaine d'une compagnie de milice garde-côtes, à Tréguier<sup>3</sup>.

Il avait épousé, le 27 mai 1694, damoiselle Marie-Gabrielle de GOYON, fille de Messire Jean de Goyon, chevalier, seigneur de la Palluez et d'Anne-Marie de Louet de Coetinuval.

La maison de Goyon-Matignon, de laquelle sont issus les princes héréditaires actuels de Monaco, ne le cède en ancienneté et en illustration à aucune autre en Bretagne. Elle compte deux maréchaux et un grand écuyer de France, sept chevaliers et un commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, un grand nombre de lieutenants-généraux, de maréchaux de camp, des ambassadeurs, des évêques, des conseillers d'Etat, des gouverneurs de provinces, des commandeurs de Malte. La branche des comtes de Thorigny, devenue l'aînée en 1683, a été substituée aux nom, armes et biens de Grimaldi, princes souverains des Monaco, ducs de

<sup>1</sup> *Recherche de la noblesse de Bretagne*, 4 vol. in-f°, manuscrits (Bibliothèque du Collège héraldique de France).

<sup>2</sup> Ce nom est cité très-anciennement dans l'histoire de Bretagne. Un grand nombre de montres et de chartes des années 1356, 1359, 1380, 1396 en font mention.

<sup>3</sup> Les lettres patentes originales signées par le Roi Louis XIV existent aux Archives de la famille.



Valentinois. Cette maison a été décorée de la grandesse d'Espagne en 1749 et de la pairie en 1814<sup>1</sup>.

Armes de GOYON-MATIGNON : *D'argent, au lion de gueules, lampassé et couronné d'or.*

De ce mariage sont issus :

- 1° Marc-Antoine, qui suit ;
- 2° Jean-Maurice DE LA BOESSIÈRE, chevalier, capitaine au régiment de Guyenne, infanterie ;
- 3° Sébastien-Jacques DE LA BOESSIÈRE, chevalier, capitaine au même régiment et chevalier de Saint-Louis, tué en 1738, ainsi que son cousin Joseph-Michel-Louis DE LA BOESSIÈRE, de la branche de Rosvéguen, au combat de Saint-Caste, en s'opposant à la descente des Anglais ;
- 4° Claude, marquise DE LA BOESSIÈRE ;
- 5° Marie-Charlotte DE LA BOESSIÈRE ;
- 6° Charlotte-Françoise-Gabrielle DE LA BOESSIÈRE ; 7° Claude-Julie DE LA BOESSIÈRE.

#### TREIZIÈME DEGRÉ.

XIII. Marc-Antoine-François DE LA BOESSIÈRE-LANVIC, chevalier, comte de la Boëssière, seigneur de Lanvic, Keranno, Keriou, Kerlevené, Poubinié, Trohadiou, Querloser et autres lieux, partagea noblement ses juveigneurs dans la succession de leur mère, le 31 août 1742, assista au premier mariage de son fils en 1762 et ne vivait plus le 30 septembre 1767.

Il avait épousé, le 6 décembre 1740, damoiselle Renée-Louise de BAHUNO, fille aînée de haut et puissant seigneur messire François-Guillaume de Bahuno, chevalier, seigneur, comte de Berrien, marquis de Liscouët, seigneur des terres, fiefs du Bois-de-la-Roche, du Saint, de Kerdison, du Resto, de Kerjoly, de Coëtnevenner, de Rocmelin et autres lieux, et de haute et puissante dame Pétronille Le Borgne, d'une ancienne et noble famille de Bretagne.

La très-ancienne maison de Bahuno, ou du Bahuno, dont la généalogie remonte à Tristan de Bahuno, chevalier, vivant en 1200, possédait, entre autres seigneuries, le magnifique château du Bois-de-la-Roche, qui était, au moment de la Révolution, la propriété de M. le marquis de Liscouët<sup>2</sup>.



Armes de BAHUNO : *De sable, au loup passant d'argent, surmonté d'un croissant du même.*

De ce mariage est issu :

#### QUATORZIÈME DEGRÉ.

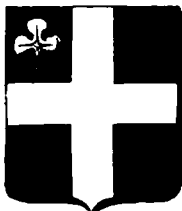
XIV. Bertrand-Pierre-Marie DE LA BOESSIÈRE-LANVIC, chevalier, marquis de la Boëssière, seigneur de Lanvic, Kéranno et autres lieux, lieutenant des maréchaux de France, né le 7 novembre 1741, partagea noblement, comme seul héritier de sa mère, le 30 septembre 1767, la succession de Julienne de Chaguence de Lantillac, veuve de Henri Peyrat, écuyer, cousine de sa mère ; fit aveu de son noble manoir de Lanvic le 15 avril 1782, et décéda le 16 octobre 1787. Il avait épousé :

<sup>1</sup> Dictionnaire de la noblesse, par de la Chesnaye-des-Bois, et Histoire des pairs de France, par de Courcelles.

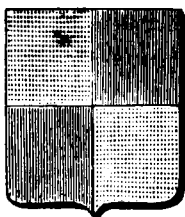
<sup>2</sup> Mémoire manuscrit provenant du cabinet de la Chesnaye-des-Bois, aux Archives de la famille.



1<sup>o</sup> le 2 décembre 1762, demoiselle Marie-Jeanne de TAVIGNON DE KERTANGUY, fille unique de haut et puissant seigneur Paul-Antoine de Tavignon<sup>1</sup>, chevalier, comte de Tavignon, seigneur de Kertanguy, lieutenant de Roi, commandant les ville et château de Saint-Malo, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne Marquette de Barrin<sup>2</sup>. Maison maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction le 11 août 1670, et dont les armes étaient : *De sable, à la croix pleine d'argent, cantonnée au premier canton d'un trèfle du même.*



2<sup>o</sup> Damoiselle Thomase-Jeanne du Bois-BERTHELOT, dame du Berthelot, fille de Pierre-Augustin, comte du Bois-Berthelot. Maison très-ancienne, admise dans la salle des Croisades, et maintenue en 1426.



Armes du Bois-BERTHELOT : *Ecartelé d'or et de gueules.*

Il a laissé de ces deux mariages, savoir :

Du premier lit :

- 1<sup>o</sup> Marc-Antoine-Marie-Hyacinthe, dont l'article suit ;
- 2<sup>o</sup> Pauline-Renée-Marie DE LA BOESSIÈRE, mariée à Christophe-Marie de GOESBRIANT, d'une des plus illustres maisons de Bretagne, admise aux honneurs de la cour en 1749 et 1767, en vertu de preuves faites au cabinet des ordres du Roi et avec le titre de marquis<sup>3</sup>. Elle compte plusieurs officiers remarquables, entre autres un lieutenant-général, reçu chevalier des ordres du Roi en 1709. Armes : *D'azur, à la fasce d'or.* DEVISE : *Dieu y pourvoira.* Madame de Goësbriant a obtenu les honneurs de la cour, en 1767 ;
- 3<sup>o</sup> Marie-Marquette-Françoise-Julie DE LA BOESSIÈRE, mariée à Jacques-Yves-Joseph-Marie QUEMPEL<sup>4</sup>, marquis de Lanascot, de l'une des meilleures maisons de Bretagne, connue dans l'histoire depuis 1218, maintenue en 1426, et qui compte entre autres illustrations Eudes de Quemper, petit-neveu de Etienne comte de Penthièvre, et Yves de Quemper, ami et exécuteur testamentaire du connétable de Clisson en 1410. Armes : *D'argent, au léopard de sable, accompagné en chef de trois coquilles du même.* DEVISE : *En bon repos.*
- 4<sup>o</sup> Marie-Julie DE LA BOESSIÈRE, mariée à Charles-François-Marie SAISY<sup>5</sup>, comte de Kerampuil, maison d'ancienne noblesse, d'origine bourguignonne, maintenue en 1669, et qui porte : *Ecartelé : aux 1 et 4, de gueules, à trois pigeons d'argent ; aux 2 et 3, de gueules, à la guêpe d'argent, traversée d'une épée du même, posée en barre.* DEVISE : *Qui est Saisy est fort.*

Et du second lit :

- 5<sup>o</sup> Marc-Hilaire-Bertrand-Thomas DE LA BOESSIÈRE, chevalier, marié à demoiselle Charlotte-Marie-Josèphe de RAISON DU CLEZIOU, d'une maison d'origine chevaleresque, passée à la première réformation de 1426, et qui porte : *D'hermines, à trois annelets de sable.*

<sup>1</sup> Paul-Antoine DE TAVIGNON était fils de Marc-Antoine de Tavignon, et de Jaqueline Le Gualès de Mezobran, sœur de la maréchale du Bourg. — Silvestre de Tavignon, seigneur de Kertanguy, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne chevalerie en 1426.

<sup>2</sup> Jeanne-Marquette DE BARRIN était sœur du comte de Barrin, lieutenant-général et cordon rouge ; du vicomte de Barrin, aussi lieutenant-général, et d'Anne-Henriette de Barrin, de la même maison que Roland-Michel de Barrin, marquis de la Galignanière, vice-amiral de France, qui contribua puissamment à la prise de la citadelle de Mahon, dans l'île de Minorque, en 1756.

<sup>3</sup> *Dictionnaire de la noblesse*, par de Courcelles, t. I, p. 394.

<sup>4</sup> Des preuves de noblesse faites par-devant le juge d'armes de France, en 1715, établissent d'une manière péremptoire la descendance de la maison de QUEMPEL de celle des ducs de Bretagne. Nous reviendrons sur cette origine illustre, dans la généalogie complète que nous donnerons de cette maison dans le *Quatrième registre du Livre d'or de la Noblesse*.

<sup>5</sup> En 1260, Eudon de Saisy possédait la terre de Saisy, près Dijon, qui appartient aujourd'hui à la maison de Bauffremont.

Il eut de cette union :

A. Hilaire-Marie-Jonathas-Thomas DE LA BOESSIÈRE, qui a épousé demoiselle Adélaïde-Marie-Gabrielle COURSON DE LISCINEUX, maison d'ancienne chevalerie admise à la salle des Croisades. Armes : *D'or à trois chouettes de sable, membrées et becquées de gueules*. De ce mariage sont issus :

AA. Marie-Pauline-Antoinette DE LA BOESSIÈRE; BB. Adélaïde-Marie-Caroline DE LA BOESSIÈRE; CC. Félicité-Pauline-Marie DE LA BOESSIÈRE;

B. Paul-Marie DE LA BOESSIÈRE, marié à Marie-Louise-Vincente HENRY DU QUENGO, famille d'extraction chevaleresque, passée à la réformation de 1426. Armes : *De gueules, à 3 épées d'argent en pal, les pointes en bas*. DEVISE : *Potius mori quam fodari*.

C. Albert-Marie-Dominique DE LA BOESSIÈRE, D. Jonathas-Bertrand-Marie DE LA BOESSIÈRE, chevaliers; E. Bertrand-Marie DE LA BOESSIÈRE, chevalier, marié à demoiselle Louise POTTIER DE COURCY, d'une ancienne famille de Normandie, dont huit membres ont été maintenus dans leur noblesse en 1688<sup>1</sup>. Armes : *De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croisettes du même, aliàs d'or*.

Il a eu de cette union :

AA. Hilaire-Marie DE LA BOESSIÈRE, né en 1858;

BB. Félicité-Carnel DE LA BOESSIÈRE, sœur jumelle du précédent;

F. Charlotte-Marie-Joseph DE LA BOESSIÈRE;

G. Thomase-Marie-Marquette DE LA BOESSIÈRE, mariée à Guillaume-Nouel de LESQUERNEC, maison ancienne de Bretagne, confirmée dans sa noblesse en 1426. Armes : *D'argent, au pin de sinople, supporté par deux cerfs de sable affrontés et rampant*;

H. Louise-Marie DE LA BOESSIÈRE, mariée à Aimé de TROLONG BU RUMAIN<sup>2</sup>, maison noble et ancienne de Bretagne, maintenue en 1426. Armes : *Ecartelé : aux 1 et 4, d'argent, à cinq tourteaux de sable 2, 1 et 2; aux 2 et 3, d'azur, au château d'argent*;

I. Marie-Mélie DE LA BOESSIÈRE, mariée à Etienne de BLOIS, d'une maison établie en Picardie, puis en Champagne, où elle a été maintenue en 1664 et 1668, ensuite en Bretagne, maintenue également dans cette dernière province en 1755. Les seigneurs de cette maison ont possédé les terres de la Saulsotte et de la Calande. Ils sont issus de Jean, bâtard de la maison de Châtillon-Blois, vivant en 1381, et ont quitté les armes des Châtillon<sup>3</sup> pour prendre celle de l'héritière de Cescy, en Thierache, épouse de Gérard de Blois, qui sont : *D'argent, à deux fasces de gueules, chargées chacune de trois annelets d'argent*. DEVISE : *Agere et pati fortia*.

J. Henriette-Marie-Michelle DE LA BOESSIÈRE;

6° Louis-Paul-Auguste DE LA BOESSIÈRE, d'abord officier des armées royales de l'intérieur<sup>4</sup>, puis capitaine au 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la garde royale, et qui a fait en cette qualité la campagne d'Espagne de 1823. Il a épousé demoiselle Angélique-Marie de MALLIER DE CHASSONVILLE, ancienne maison qui, après avoir habité le Poitou, l'Île-de-France et l'Orléanais, s'est fixée en Bretagne, où elle a été naturalisée par arrêt du parlement de Rennes du 14 juillet 1770, et assista aux Etats-Généraux de 1789<sup>5</sup>. Armes : *D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses du même*. De ce mariage est issue :

Pauline-Antoinette-Marie DE LA BOESSIÈRE, mariée à Paul AUDREN DE KERDREL, maison d'origine chevaleresque et des plus anciennes de la Bretagne. Ses armoiries, admises dans la salle des Croisades, sont : *De gueules, à trois tours d'or, maçonnées et douvées de sable*.

<sup>1</sup> *Catalogue généalogique des familles nobles de Rouen et de la province de Normandie*, 17 vol. in-4°, manuscrits (Bibliothèque du Collège héraldique de France).

<sup>2</sup> Cette maison a produit dans ces derniers temps un officier du plus grand mérite, qui se distingua d'une manière éclatante dans la guerre de l'Indépendance de l'Amérique, et auquel le roi fit don de deux obusiers, en récompense de ses brillants exploits.

<sup>3</sup> Suivant l'usage adopté dans la maison de Châtillon, comme dans beaucoup d'autres d'un ordre aussi élevé, l'aîné seul portait le nom de Châtillon, et les puînés adoptaient celui de l'apanage de leur branche (Voy. *Histoire de la maison de Châtillon*, par A. Duchesne).

<sup>4</sup> Diplôme original aux Archives de la famille.

<sup>5</sup> Mémoire manuscrit provenant du cabinet de la Chesnaye-des-Bois.

7° Marie ou Mazie-Thomase DE LA BOESSIÈRE, mariée à Ambroise-Marie, comte de CARNÉ, vicomte de Coetquevran. Cette maison, admise à la salle des Croisades et maintenue dans sa noblesse de chevalerie en 1426, est au nombre des plus anciennes et des plus distinguées de Bretagne, soit par les fonctions militaires et diplomatiques élevées qu'elle a remplies à la cour des ducs et à celle des rois de France, soit par ses alliances avec de grandes maisons. Ses armes sont : *D'or, à deux fasces de gueules*, et sa devise : *Plutôt rompre que plier*.

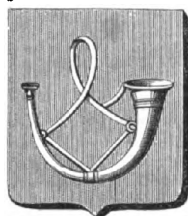
## QUINZIÈME DEGRÉ.

XV. Marc-Antoine-Marie-Hyacinthe DE LA BOESSIÈRE-LANVIC, chevalier, marquis de la Boësière, chef de nom et d'armes de sa maison, officier au régiment de Béarn le 23 juillet 1783, capitaine au régiment de dragons de la Rochefoucauld le 6 avril 1788, servit pendant l'émigration, d'abord comme officier supérieur dans le corps d'armée sous les ordres de MONSIEUR et de M. le comte d'Artois, et fit, en cette qualité, la campagne de 1792. L'année suivante, il prit part aux expéditions qui avaient pour but de porter secours aux royalistes de l'intérieur à Lyon et sur les côtes de Granville; fut employé en 1794 dans un corps d'armée mis à la disposition des princes, et après avoir fait partie, en 1795, de l'état-major des troupes qui occupèrent l'Île-Dieu sous les ordres de MONSIEUR, comte d'Artois, il passa à l'intérieur, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1796, et ne cessa de prendre part aux opérations des armées royales de Bretagne jusqu'en 1800, en remplissant souvent de périlleuses et importantes missions. Il vécut dans la retraite sous l'Empire.

En 1814, il fut investi du commandement de toutes les gardes nationales en Bretagne, lors du voyage que Monseigneur le duc d'Angoulême fit dans cette province, et bientôt après désigné par le Roi pour l'inspection générale des hôpitaux, prisons et dépôts de mendicité du royaume, mesure dont les opérations commencées par lui furent interrompues par le retour de l'Empereur, en 1814.

Pendant les Cent-Jours, le marquis DE LA BOESSIÈRE alla prendre à Gand les ordres du Roi, qui le nomma maréchal de camp et en considération de ses services donna un effet rétroactif à cette nomination, en ordonnant qu'il prendrait rang parmi les maréchaux de camp à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1808. En même temps le Roi lui conféra les fonctions de commissaire-général extraordinaire adjoint pour les affaires de Bretagne, et de chef d'état-major général des armées royales de cette province. Ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de 1815, à l'issue de laquelle il fut investi du commandement militaire du département d'Ile-et-Vilaine, et plus tard de celui des Côtes-du-Nord.

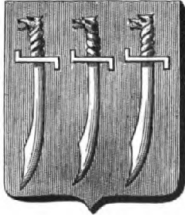
Pendant la durée de la Restauration, le marquis DE LA BOESSIÈRE fut nommé trois fois successives député du Morbihan. A la dissolution de la chambre de 1830, il fut choisi, par la portion de cette chambre qui n'avait pas voté l'adresse, pour aller à sa tête présenter au Roi la protestation de son dévouement. Il est rentré dans la vie privée après la révolution qui survint. Il a épousé :



1° Demoiselle Marie-Claude-Gabrielle CILLART<sup>1</sup> DE VILLENEUVE, d'une très-ancienne maison, maintenue dans sa noblesse d'extraction, d'abord en 1426, puis par quatre jugements rendus en 1668 et en 1669. Armes de CILLART : *De gueules, au cor de chasse d'argent*.

<sup>1</sup> Le nom de Cillart ou Sillart est cité très-honorablement dans l'*Histoire de Bretagne*. On le voit figurer dans des montres ou

2° Demoiselle Armande-Marie-Henriette du Bois de la Feronnière, descendante de Geoffroy du Bois, chevalier, qui se distingua d'une manière particulière dans le combat des Trente, <sup>1</sup> en 1351, et fille du marquis du Bois de la Feronnière, colonel-général de la légion de Mirabeau, tué en 1796, en même temps que le comte de Sérent, en rejoignant les armées royales.



Armes du Bois de la Feronnière : *De gueules, à trois badelaires d'argent posés en pal, les pointes en bas.*

Le marquis de la Boessière n'a pas eu d'enfants de ce dernier mariage.

Du premier lit sont issus :

- 1° Bertrand-Louis-Marie de la Boessière, mort en bas âge ;
- 2° Marc-Antoine-Marie-Jacques, dont l'article suit ;
- 3° Marie-Claire-Thomase de la Boessière, morte en bas âge ;
- 4° Marie-Claire-Gabrielle de la Boessière, décédée sans avoir été mariée ;
- 5° Elisabeth-Jeanne-Marie-Caroline de la Boessière, également morte sans alliance ;
- 6° Marie-Aimée-Thomase-Etiennette de la Boessière, mariée à Louis Le Loup de la Biliais, ancienne maison, dont la branche aînée titrée marquis de Chasseloire, s'éteint en la personne de la marquise Humbert de Sesmaisons.

Quatre membres de cette famille, victimes de la haine révolutionnaire contre la religion et la noblesse, ont illustré leur martyre par leur courage éclatant et la foi vive qui ont signalé leurs derniers moments. Armes : *De gueules, à deux fasces d'argent, chargées, la 1<sup>re</sup> de trois, la 2<sup>e</sup> de deux étoiles de sable.*

#### SEIZIÈME DEGRÉ.

XVI. Marc-Antoine-Marie-Jacques de la Boessière de Lanvic, comte de la Boëssière, a épousé demoiselle Françoise-Louise-Marie-Ghislaine de Thiennes de Lombize, maison chevaleresque des plus anciennes et des mieux alliées, qui descend des ducs de Limbourg, origine illustre confirmée par les lettres de Philippe IV, Roi d'Espagne, du 19 juin 1660, portant érection du marquisat de Berthe en faveur de Georges de Thiennes, gouverneur de la ville et du château d'Aire. La généalogie complète de la maison de Thiennes est rapportée dans le présent registre.



Armes de Thiennes : *D'or, à la bordure d'azur, et un écusson d'argent bordé d'azur et chargé d'un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir.*

De ce mariage est issu :

Gaëtan-Marc-Antoine-Marie-Ghislain de la Boessière-Thiennes, né à Bruxelles le 25 janvier 1843.

rôles des années 1380, 1437, 1464, etc. Plusieurs membres de cette maison ayant embrassé le parti de Charles de Blois, lui rendirent de grands services. L'*Histoire de Bretagne* (t. 2 des pr. col. 449) rapporte textuellement une obligation de onze mille cinq-cinq florins d'or souscrite à Tarente par le Roi de Naples, l'an 1384, en faveur de Jehan Sillart, son *escuier d'Escuierie*.

<sup>1</sup> C'est lui qui, dans ce terrible combat, apostropha Beaumanoir par ces mots devenus le cri de guerre de cette illustre maison : *Beaumanoir, bois ton sang.*